

# STSPD

Stratégie Territoriale de Sécurité et de  
Prévention de la Délinquance

2026 / 2029



**Yvelines**  
Le Département

# Sommaire

Préambule	3
Méthodologie	4
Gouvernance	5
Durée de la STSPD	5
<b>Prévenir la délinquance des mineurs et des jeunes adultes de moins de 26 ans</b>	<b>7</b>
Préambule	8
Données statistiques	9
Analyse du groupe de travail sur les dynamiques à l'œuvre et l'offre de services existante	16
Orientations	20
Plan d'actions	21
<b>Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux enfants</b>	<b>35</b>
Préambule	36
Données statistiques	36
Analyse du groupe de travail sur les dynamiques à l'œuvre et l'offre de services existante	46
Orientations	52
Plan d'actions	53
<b>Préserver la tranquillité du quotidien et la sécurité de tous</b>	<b>65</b>
Données statistiques	66
Analyse du groupe de travail sur les dynamiques à l'œuvre et l'offre de services existante	76
Orientations	79
Plan d'actions	81
Signatures	88

# Préambule

*« La sûreté est pour l'édifice de la République le socle nécessaire à l'exercice de toutes les libertés. C'est le premier droit du citoyen. C'est la mission première de l'État.*

*Il ne peut en effet y avoir de libertés pour nos concitoyens, individuelles ou collectives, si leur sécurité n'est pas garantie. La sécurité des personnes et des biens doit être assurée pour tous et partout. »*

Ministère de l'Intérieur, Circulaire du 28 octobre 1997 relative à la mise en œuvre des Contrats Locaux de Sécurité.

# Méthodologie

La démarche de renouvellement de la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance a débuté fin 2024 et s'est achevée fin 2025.

La méthodologie employée a été la suivante :

- Analyse de données statistiques pour identifier les dynamiques à l'œuvre ;
- Réunion de groupes de travail sur chaque axe de l'ancienne stratégie pour établir un état des lieux des dynamiques et l'offre de services. Ils se sont déroulés entre novembre 2024 et janvier 2025 ;
- Définition des axes et des orientations stratégiques lors d'une revue de projet qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Les axes prioritaires retenus pour la stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance sont les suivants :
  - > Prévenir la délinquance des mineurs et des jeunes adultes de moins de 26 ans ;
  - > Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux enfants ;
  - > Préserver la tranquillité du quotidien et la sécurité de tous.
- Réunion de groupes de travail sur chaque axe pour identifier les actions existantes et proposer de nouvelles actions répondant aux besoins non couverts. Ces groupes ont été organisés entre septembre et octobre 2025 ;
- Présentation finale et signature de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance lors de la réunion plénière du CLSPD en janvier 2026.

Au sein de ce document, chaque axe est composé des éléments suivants :

- Analyse statistique pour essayer d'objectiver les dynamiques à l'œuvre sur le territoire de Guyancourt quand les données sont disponibles ou à une autre échelle le cas échéant ;
- La synthèse des éléments produits par les groupes de travail sur l'état des lieux des dynamiques et de l'offre de services existante ;
- Les orientations prioritaires retenues pour chaque axe ;
- Les fiches actions réalisées à partir des éléments proposés par les groupes de travail.

# Gouvernance

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de la ville de Guyancourt est l'instance de concertation entre les différentes autorités et organismes compétents, chargés de définir les priorités relatives à la sécurité et à la prévention de la délinquance. Le CLSPD est le lieu au sein duquel s'organisent la réflexion et l'action stratégique dans le cadre d'un dispositif local opérationnel.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est l'instance de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des orientations définies dans le cadre de la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Un bilan des actions menées sera présenté à l'ensemble des partenaires tous les ans, lors de la réunion plénière du CLSPD.

Des groupes de travail thématiques pourront être organisés, en fonction des besoins, afin de travailler avec certains partenaires.

## Durée de la STSPD

La Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance de Guyancourt est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa signature, renouvelable une fois par tacite reconduction pour la même durée.

Un avenant pourra être conclu lors de la reconduction de la stratégie et pendant toute la durée de la stratégie pour apporter les ajustements nécessaires le cas échéant.



# Prévenir la délinquance des mineurs et des jeunes adultes de moins de 26 ans

## Préambule

### Quelques définitions en matière de prévention :

**Prévention primaire** : actions de prévention à caractère éducatif et social, s'adressant à de larges publics.

**Prévention secondaire** : prévention tournée vers les jeunes exposés au risque de basculement dans la délinquance.

**Prévention tertiaire** : prévention tournée vers les jeunes exposés au risque de récurrence.

### Les facteurs de risque :

Dans la stratégie nationale de sécurité et de prévention de la délinquance 2020-2024, les facteurs de risque identifiés chez les jeunes sont les suivants (l'enjeu étant de les identifier précocement) :

#### ➔ **MESURE 1 Identifier plus précocement les facteurs de risque des jeunes**

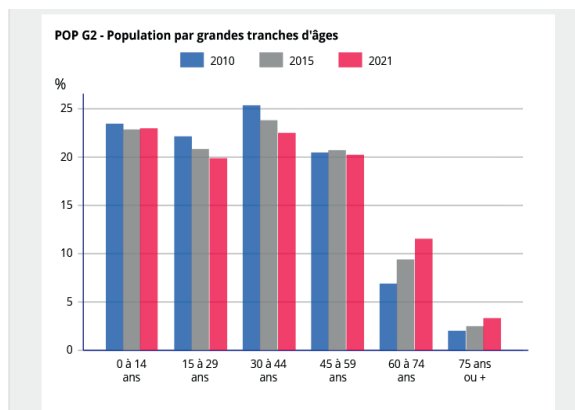
- Chez les plus jeunes (moins de 12 ans), ceux repérés dans une situation apparente de délaissement ou d'absentéisme scolaire problématique.
- Les moins de 16 ans décrocheurs scolaires.
- Les jeunes signalés pour leur comportement perturbateur dans l'espace public ou leurs conduites à risques.
- Les jeunes connus pour des comportements et un entourage problématiques, et en grande difficulté d'insertion, notamment ceux « perdus de vue » ou invisibles sortis du système scolaire, non pourvus d'emploi ou de formation, et non inscrits auprès du service public de l'emploi<sup>(9)</sup>.
- Les jeunes présentant les mêmes comportements et fréquentations, et par ailleurs réfractaires aux journées de défense et de citoyenneté.
- Les jeunes identifiés par les mêmes indicateurs de fragilité, en grande difficulté d'affiliation sociale et / ou familiale, exposés au risque de rupture de parcours et / ou de conduite à risque.

L'enjeu de l'analyse statistique et de l'analyse du groupe de travail est d'identifier les facteurs de vulnérabilité de la population des enfants et des jeunes à Guyancourt pour tenter d'objectiver les dynamiques existantes. L'objectif est de définir les orientations prioritaires et les actions les plus pertinentes au regard des besoins.

## Données statistiques

### a) Démographie

**Une population jeune qui reste importante malgré le vieillissement de la population :**



Source : INSEE, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

On observe un vieillissement de la population de Guyancourt, avec une augmentation de la part des 60-74 ans et des plus de 75 ans.

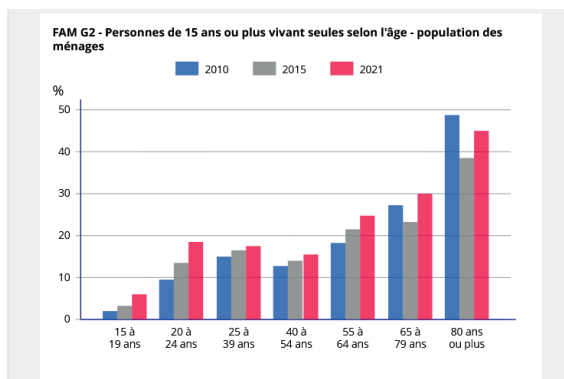
Toutefois, la population jeune reste fortement représentée avec :

- 22,9% de 0-14 ans en 2021 (légère baisse depuis 2015 : 23,4%) ;
  - 19,8% de 15 à 29 ans en 2021 (baisse depuis 2015 : 22,1%) ;
- > 42,7% de la population a moins de 29 ans en 2021 (un nombre plutôt stable depuis 2015).

Notamment en comparaison :

- À la France Métropolitaine : 17,5% de 0-14 ans et 17,5% de 15-29 ans ;
- À l'Île-de-France : 19,2% de 0-14 ans et 20,1% de 15-29 ans ;
- Aux Yvelines : 20,2% de 0-14 ans 17,6% de 15-29 ans.

## Une forte augmentation des personnes de 20 à 24 ans vivant seules sur la commune entre 2010 et 2021 :



Source : INSEE, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

On note une forte augmentation des personnes âgées de 20 à 24 ans vivant seules à Guyancourt entre 2010 et 2021 :

- 9,4% en 2010 (8,6% dans les Yvelines, 15,4% en Île-de-France, 18,9% en France) ;
- 13,6% en 2015 (9,6% dans les Yvelines, 16% en Île-de-France, 20% en France) ;
- 18,6% en 2021 (12,6% dans les Yvelines, 18,9% en Île-de-France, 22,5% en France) ;

> Soit +9,2% en 11 ans à Guyancourt (+4% dans les Yvelines, +3,5% en Île-de-France, +3,6% en France).

LOG T4bis - Résidences principales selon l'état de suroccupation (hors studios occupés par une personne)

État de suroccupation	2010	2015	2021
Suroccupé	8,1	9,2	8,5
Non suroccupé	91,9	90,8	91,5

Source : INSEE, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

## Un taux de sur-occupation des logements relativement stable :

La part des logements sur-occupés est de 8,5% en 2021 à Guyancourt et est relativement stable depuis 2010. Cette proportion est inférieure à celle de l'Île-de-France (12,1% en 2021) et légèrement supérieure à celle des Yvelines (7% en 2021).

La sur-occupation des logements peut compromettre le suivi scolaire et l'apprentissage des enfants et jeunes. Lorsque l'indicateur de sur-occupation du logement est faible, on peut supposer que les conditions d'études et d'épanouissement des enfants s'en trouvent améliorées.

### Une part des familles monoparentales importante parmi les ménages (21,4%) :

FAM T1bis - Composition détaillée des ménages composés d'une seule famille

Ménages d'une famille	Nombre de ménages	%	Population des ménages
<b>Ensemble</b>	<b>7 631</b>	<b>100,0</b>	<b>24 130</b>
<b>Couple sans enfant</b>	<b>2 182</b>	<b>28,4</b>	<b>4 385</b>
<b>Couples avec enfant(s)</b>	<b>3 806</b>	<b>49,6</b>	<b>15 344</b>
Couple avec uniquement enfant(s) du couple	3 401	44,3	13 573
Couple avec au moins un enfant d'un seul des deux membre du couple	404	5,3	1 771
<b>Famille monoparentale</b>	<b>1 644</b>	<b>21,4</b>	<b>4 401</b>
Homme seul avec enfant(s)	364	4,7	966
Femme seule avec enfant(s)	1 280	16,7	3 434

Source : INSEE, RP2021, exploitations complémentaire, géographie au 01/01/2024

La part des familles monoparentales parmi les ménages est importante à Guyancourt. Elle est de 21,4% en 2021 et concerne principalement des femmes seules avec enfants (16,7% contre 4,7% pour des hommes seuls avec enfants).

Cette proportion est élevée en comparaison avec :

- Les Yvelines : 16,1% de familles monoparentales dont 4% d'hommes et 12,1% de femmes ;
- L'Île-de-France : 19,4% total dont 4,6% d'hommes et 14,8% de femmes ;
- La France métropolitaine : 16,1% dont 4,1% d'hommes vs 11,8% de femmes.

Cette proportion est plus importante à l'échelle du quartier du Pont du Rouitoir (34,1% en 2019).

Les familles monoparentales sont plus souvent exposées à des situations de vulnérabilité qui peuvent impacter les enfants et les jeunes (revenus réduits, contraintes de temps et d'organisation pour concilier activité professionnelle et organisation de la vie personnelle, charge mentale pesant sur une personne, charges financières pesant sur une personne, etc.).

## b) Éducation

**Un taux de scolarisation en légère baisse pour les 2-14 ans entre 2010 et 2021... mais en hausse pour les 15-29 ans entre 2010 et 2021 :**

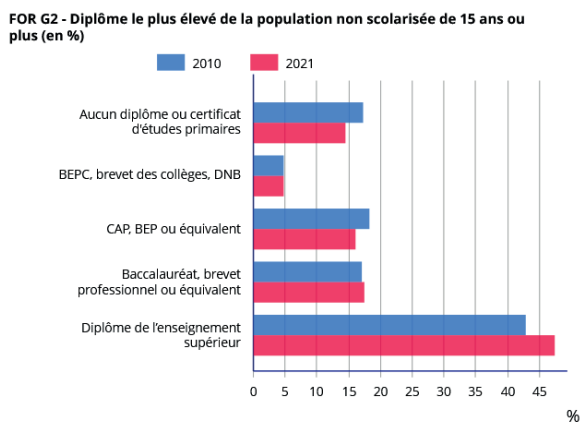
FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)

À Guyancourt				Dans les Yvelines	
	2010	2015	2021	2021	
2 à 5 ans	77,6	75,1	76,5	72,7	
6 à 10 ans	98,8	97,5	96,3	97,1	
11 à 14 ans	99,1	98,1	95,9	98,1	
15 à 17 ans	96,5	96,0	96,9	97,1	
18 à 24 ans	59,9	59,1	63,9	60,9	
25 à 29 ans	5,4	7,6	10,1	9,4	
30 ans ou plus	0,9	1,2	1,7	1,2	

Source : INSEE, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

**Niveaux de diplôme de la population non scolarisée de plus de 15 ans :**

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Note : Les modalités de réponse ayant évolué au cours des enquêtes de recensement, les valeurs ne peuvent être obtenues pour le millésime 2015.

Source : INSEE, RP2010, RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

Les niveaux de diplômes de la population non scolarisée de 15 ans ou plus suit une évolution favorable entre 2010 et 2021.

En effet, la part de la population non scolarisée sans diplôme a diminué de 21,4% en 2010 à 19,2% en 2021.

La part de la population non scolarisée de plus de 15 ans avec un diplôme de l'enseignement supérieur a augmenté de 43,3% en 2010 à 47,3% en 2021. Les mêmes proportions et dynamiques sont observées à l'échelle des Yvelines.

### Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021 :

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021

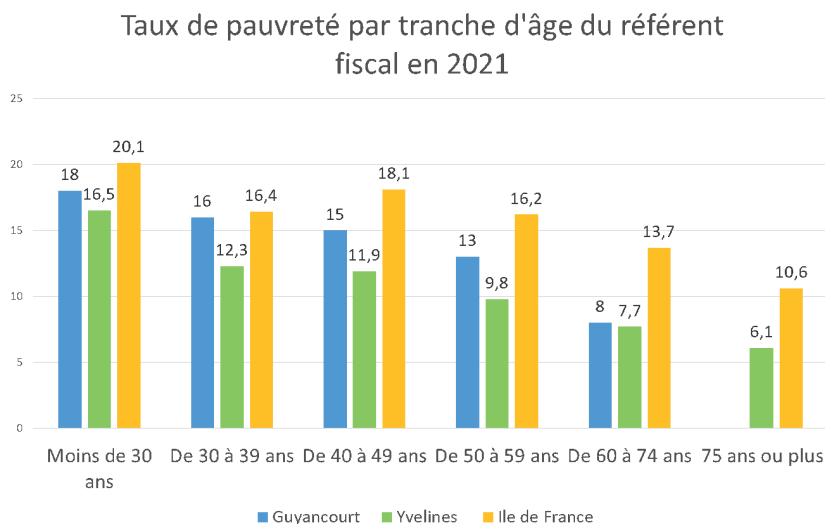
Diplôme	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Population non scolarisée de 15 ans ou plus</b>	<b>19 305</b>	<b>9 390</b>	<b>9 915</b>
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	14,5	14,1	14,8
BEPC, brevet des collèges, DNB	4,7	4,3	5,0
CAP, BEP ou équivalent	16,0	16,8	15,2
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,5	16,3	18,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	13,2	12,3	14,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	11,4	8,9	13,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	22,7	27,2	18,5

Source : INSEE, RP2010, RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

On observe une proportion féminine plus importante pour les niveaux bac, bac +2, bac +3/4. La proportion masculine est plus importante pour les diplômes de niveau bac +5. Les proportions et les dynamiques sont similaires au département des Yvelines et à l'Île-de-France.

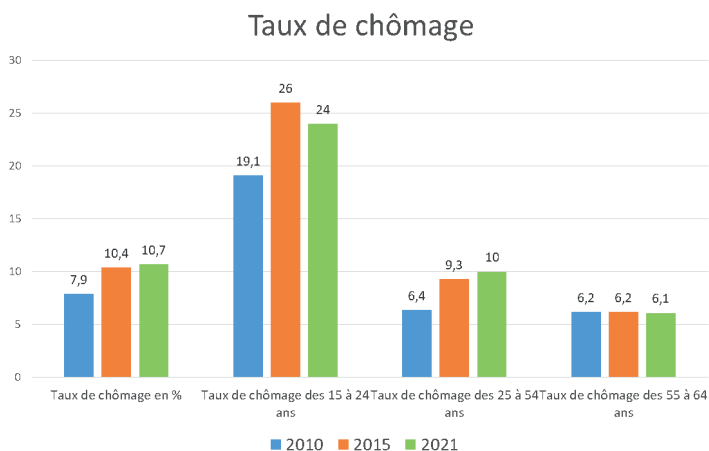
### c) Revenus, pauvreté, emploi

Un taux de pauvreté plus élevé quand l'âge du référent fiscal est inférieur à 30 ans :



On observe que le taux de pauvreté est plus élevé quand l'âge du référent fiscal est inférieur à 30 ans. Ce taux est légèrement plus important en 2021 à Guyancourt (18%) que dans les Yvelines (16,5%).

## Un taux de chômage plus élevé chez les 15-24 ans, et en augmentation entre 2010 et 2021 :



Le taux de chômage est plus élevé chez les 15-24 ans à Guyancourt que pour le reste de la population, et il a augmenté entre 2010 et 2021 (19,1% en 2010 contre 24% en 2021).

Les risques de précarité sont plus importants pour les jeunes au vu du taux de pauvreté et du taux de chômage qui les touchent davantage. Cette tranche de la population nécessite donc une attention particulière et potentiellement des accompagnements spécifiques.

## Analyse du groupe de travail sur les dynamiques à l'œuvre et l'offre de services existante

### a) État des lieux des dynamiques par âge réalisé par les acteurs du territoire

#### 2 à 5 ans

- Diminution des interactions avec les adultes et augmentation de l'usage des écrans ;
- Manque de cadre ;
- Enfants turbulents ;
- Familles avec des jeunes parents qui ont pu eux-mêmes manquer de cadre ;
- Freins du langage ;
- Compétences psychosociales ;
- Profilage des enfants nécessitant la toute petite section ;
- Besoins de modes de garde et de places en crèche ;
- Sur-occupation des logements.

#### 6 à 10 ans

- Hausse de la violence ;
- Troubles du comportement ;
- Augmentation du phénomène de harcèlement (souffrance des enfants) ;
- Problèmes de troubles d'apprentissage non diagnostiqués ou non pris en charge ;
- Lien à la scolarité : départs en vacances hors vacances scolaires
- Pas suffisamment d'intervention de psychologues, orthophonistes manquants ;
- Difficulté de délais pour les dossiers MDPH ;
- Pas assez de personnel médico-social dans les établissements (identification compliquée).

### 11 à 15 ans

- Hausse de la violence entre jeunes (réseaux sociaux) ;
- Troubles du comportement ;
- Harcèlement ;
- Troubles d'apprentissage ;
- Notion d'obligation scolaire moins respectée par les parents ;
- Orientations tardives ;
- Manque d'ambition et pessimisme sur la valeur du diplôme ;
- Classes surpeuplées (difficultés de recrutement des enseignants) ;
- Pas assez de personnel médico-social dans les établissements ;
- Appartenance et liens avec les différents quartiers ;
- Sentiment des acteurs d'un repli communautaire.

### 16 à 25 ans

- Harcèlement ;
- Des jeunes déscolarisés qui sortent des radars ;
- Mauvaise image des familles sur les orientations vers les filières professionnelles ;
- Diminution des places dans les établissements professionnels qui laisse sans affectation des jeunes ayant déjà un rapport difficile à la scolarité ;
- Choix des études supérieures par défaut ou pour proximité géographique et non par intérêt ;
- Manque de codes et postures professionnels ;
- Rapport à la pratique sportive qui se modifie (moins d'adhésions) ;
- Besoin du travail de rue / de prévention spécialisée / d'espaces d'écoute ;
- Problème d'influence des écrans et réseaux sociaux ;
- Rapport filles-garçons : besoin d'accompagnement à la vie affective et évolution du rapport au corps des jeunes filles ;
- Pour les jeunes avec des problèmes judiciaires, justice trop lente, peines prononcées trop tard.

### Famille / Parentalité

- Parents de bonne volonté mais parfois dépassés ;
- Isolement des familles monoparentales ;
- Crise de la posture parentale : manque de cadre ;
- Manque de confiance dans les institutions ;
- Refus ou méconnaissance de certaines aides/orientations ;
- Problèmes accentués par les difficultés sociales.

## b) Cartographie de l'existant réalisée par les acteurs du territoire

### Prévention primaire

#### Scolaire et accompagnement scolaire

- Écoles maternelles
- Écoles élémentaires
- Collèges
- Lycées
- Secours catholique
- Études (périscolaire)
- Secours populaire
- CLAS (espaces de proximité)
- Entraide scolaire Amicale (ESA)
- Aide aux devoirs (espaces de proximité)
- Dispositif de Réussite éducative

#### Culture, sport et loisirs

- Associations sportives
- Associations culturelles
- Point jeunes
- Phare jeunesse
- École de musique et de danse
- École des sports
- Conseil municipal des enfants
- Conseil municipal des jeunes
- Centre Athéna
- Périscolaire
- ACM Espace Yves-Montand
- Ferme de Bel Ébat, services culturels
- DEMOS
- Pass Sport et Loisirs

#### Santé, prévention des conduites à risques

- Lieu Écoute jeunes
- Ligue de l'Enseignement
- Médecine scolaire
- IPS
- Centre médico-psychologique
- ACIAC
- RESSY
- PMI
- Crèches

#### Emploi, insertion, accompagnement social

- Mission locale
- France Travail
- Face Yvelines
- CCAS
- Secteur d'Action sociale
- Service emploi
- CAF
- ASE

#### Parentalité

- École des parents
- Crèches
- CAF
- LAEP
- Espace de proximité
- Secteur action sociale

#### Lutte, prévention contre le décrochage scolaire

- Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS)
- Centre Athéna
- École de la deuxième chance
- CIO
- AFEV (mentorat)
- Classe départ

### Prévention secondaire

- Centre Athéna
- PRIJ
- Groupement AvenY'R
- Conseil départemental
- CLLAJ
- Sauvegarde des Yvelines
- École des apprentis d'Auteuil
- Rencontre entre jeunes et institutions (police, justice, etc.)
- Mesures de responsabilisation au collège des Saules

### Prévention tertiaire

- PJJ
- SPIP
- Agence du travail d'intérêt général (ATIGIP)
- Sauvegarde des Yvelines
- Service de réparation pénale
- AEMO

### **c) Enjeux identifiés par les acteurs du groupe de travail**

#### **Des points positifs**

- Un grand nombre d'acteurs et de dispositifs de prévention primaire dans tous les secteurs ;
- Une bonne connaissance et coordination entre les professionnels ;
- Facilité à trouver un interlocuteur, orientation simple entre partenaires.

#### **Les besoins identifiés et les axes d'amélioration**

- Accompagnement scolaire à renforcer avec une offre plus large d'aide aux devoirs ;
- Prévenir et lutter contre le harcèlement ;
- Dans le domaine de la santé : psychiatrie, orthophonie, ergothérapeute, médecins scolaires, MDPH => manque de places et de personnels, délais trop longs ;
- Éducateurs et prévention spécialisée inexistants pour le repérage et le suivi de jeunes ;
- Manque une instance pour évoquer les situations de jeunes sortis du système et faire le lien avec les partenaires et les familles ;
- Manque de personnels : social, travailleurs sociaux, prévention spécialisée, médico-social ;
- Lenteur dans la réponse de la justice.

## Orientations

Enjeux	Objectifs
<b>Coordination des partenaires</b>	Favoriser l'interconnaissance des partenaires ainsi que les échanges et la coopération entre les différents acteurs.
<b>Prévention primaire</b>	Maintenir les dispositifs d'accueil des enfants et des jeunes sur les temps extra et périscolaires et la mise en place d'actions accessibles et de qualité.
	Accompagner les jeunes vers l'autonomie.
	Prévenir le décrochage scolaire.
	Maintenir, développer et coordonner l'offre d'accompagnement scolaire.
	Développer des actions qui ciblent les problématiques spécifiques, repérées par les acteurs du territoire (sensibilisation aux réseaux sociaux, souffrances vécues à l'école, etc.).
	Optimiser l'orientation vers les professionnels de santé et du domaine social.
	Soutenir les parents dans leur rôle
<b>Prévention secondaire</b>	Communiquer sur les différents partenaires et dispositifs d'aide à destination des parents.
<b>Prévention tertiaire</b>	Accompagner les jeunes en difficulté, en rupture ou en décrochage scolaire.
	Participer à la mise en œuvre des peines alternatives.

## Plan d'actions

## Fiche action n°1 : Coordination des partenaires

<p><b>Objectif :</b> Favoriser l'interconnaissance des partenaires ainsi que les échanges et la coopération entre les différents acteurs.</p>	
<p><b>Contexte / Diagnostic :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un grand nombre de partenaires et de dispositifs existants ;</li> <li>• Une bonne interconnaissance des acteurs ;</li> <li>• Facilité à trouver un interlocuteur, orientation simple entre partenaires ;</li> <li>• Déficit d'instance de suivi des situations individuelles ;</li> <li>• Manque une instance pour évoquer les situations de jeunes sortis du système et faire le lien avec les partenaires et les familles.</li> </ul>	
<p><b>Moyens / Acteurs et dispositifs existants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Guyancourt : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ;</li> <li>&gt; Dispositif de Réussite Éducative ;</li> <li>&gt; Convention Territoriale Globale avec la CAF ;</li> <li>&gt; Projet Éducatif Territorial (PEDT).</li> </ul> </li> <li>• DESDEN : Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire ;</li> <li>• Préfecture d'Île-de-France : Plan Régional pour l'Insertion des Jeunes, piloté par Face Yvelines (16-30 ans).</li> </ul>	
<p><b>Actions existantes à poursuivre :</b></p>	<p><b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b></p>
<p><b>Instances de coordination autour des projets / actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions plénières annuelles du CLSPD ;</li> <li>• Groupe de travail dans le cadre du PEDT ;</li> <li>• Conseil Local Éducatif (instance réunissant écoles, crèches, parents d'élèves, associations) ;</li> <li>• Comité technique semestriel et comité de pilotage annuel de la Convention Territoriale Globale ;</li> <li>• Réunions du Réseau Parentalité de l'École des parents, pour les professionnels.</li> </ul>	<p><b>Autour des projets / actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de travail thématiques du CLSPD (interconnaissance, échanges, partage de bonnes pratiques, benchmark) ;</li> </ul> <p><b>Pour favoriser la connaissance des missions de chacun :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de fiches partenaires et d'une cartographie des partenaires communiquée par le biais du CLSPD ;</li> <li>• Création d'un espace collaboratif numérique : partage de planning, interconnaissances, échanges, actualités, etc. ;</li> <li>• Création d'un outil de coordination pour le suivi des élèves exclus.</li> </ul>

Actions existantes à poursuivre :	Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :
<p><b>Instances de coordination autour des situations individuelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe pluridisciplinaire de soutien du Dispositif de Réussite Éducative (2-18 ans, Pont du Rouloir) ;</li> <li>• Groupe Opérationnel et Comité de suivi du PRIJ (16-30 ans, Pont du Rouloir) ;</li> <li>• Réunions Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire des collèges ;</li> <li>• Suivi des situations individuelles des jeunes du secteur d'action sociale ;</li> <li>• Partage d'informations entre le SPIP et la Missions locale sur le parcours individuel des jeunes ;</li> <li>• Réunions de concertation Mission locale / Cap Emploi autour des situation RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).</li> </ul>	<p><b>Autour des situations individuelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instance de coopération territoriale autour des situations des jeunes les plus problématiques pour lesquelles on ne trouve pas de solutions.</li> </ul>

## Fiche action n°2 : Prévention primaire - Accueil des enfants et des jeunes, accompagnement scolaire et prévention du décrochage

<p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les dispositifs d'accueil des enfants et des jeunes sur les temps extra et périscolaires et la mise en place d'actions accessibles et de qualité ;</li> <li>• Prévenir le décrochage scolaire ;</li> <li>• Maintenir, développer et coordonner l'offre d'accompagnement scolaire.</li> </ul>	
<p><b>Contexte / Diagnostic :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Freins du langage (2 ans) ;</li> <li>• Enfants turbulents (2-5 ans) ;</li> <li>• Troubles de l'apprentissage (6-15 ans) ;</li> <li>• Besoin d'aide aux devoirs / d'accompagnement scolaire individuel (6-10 ans) ;</li> <li>• Troubles du comportement (6-15 ans) ;</li> <li>• Manque d'ambition et pessimisme sur la valeur du diplôme (11-15 ans) ;</li> <li>• Notion d'obligation scolaire moins respectée par les parents.</li> </ul>	
<p><b>Moyens / Acteurs et dispositifs existants :</b></p>	
<p>Ville de Guyancourt :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif de Réussite Éducative</li> <li>• CLAS (Centres sociaux des Garennes et du Pont du Rouitoir), ACM au centre social du Pont du Rouitoir, activités au centre social des Garennes ;</li> <li>• Aide aux devoirs dans les Espaces de proximité ;</li> <li>• École des parents ;</li> <li>• Équipements sportifs et culturels ;</li> <li>• Service périscolaire ;</li> <li>• Point Jeunes et Phare Jeunesse (Prév'Action) ;</li> <li>• Permanences du CIO au Phare jeunesse ;</li> <li>• Conseil municipal des enfants et Conseil municipal des jeunes ;</li> <li>• Fédérations de parents d'élèves ;</li> <li>• Classe orchestre / classe théâtre ;</li> <li>• DEMOS ;</li> <li>• Projets entre la Ferme de Bel Ébat et les établissements scolaires.</li> </ul>	<p>DSDEN :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissements scolaires (écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées) ;</li> <li>• CIO.</li> </ul> <p>Associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations d'accompagnement scolaire (Secours Catholique, Secours Populaire, ESA, Centre Athéna) ;</li> <li>• Associations sportives et culturelles ;</li> <li>• École de la deuxième chance ;</li> <li>• AFEV (mentorat).</li> </ul>

Actions existantes à poursuivre :	Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :
<p><b>Dispositifs d'accueil des enfants et des jeunes sur les temps extra et périscolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service périscolaire ;</li> <li>• Programmation et Séjours du Service Jeunesse ;</li> <li>• Actions des associations culturelles et sportives ;</li> <li>• Conseil municipal des enfants et Conseil municipal des jeunes ;</li> <li>• Programmation des Espaces de proximité ;</li> <li>• Équipements sportifs et culturels ;</li> <li>• Classe orchestre / classe théâtre ;</li> <li>• DEMOS ;</li> <li>• Projets entre la Ferme de Bel Ébat et les établissements scolaires ;</li> </ul>	<p><b>Dispositifs d'accueil des enfants et des jeunes sur les temps extra et périscolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de sensibilisation à l'utilisation des écrans ;</li> <li>• Meilleure communication sur les activités accessibles hors vacances à apporter (affiches + flyers).</li> </ul>
<p><b>Dispositifs de l'Éducation nationale et accompagnement scolaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien renforcé sur du temps non scolaire à Mermoz et Robespierre en 2025/2026 ;</li> <li>• APC ;</li> <li>• Stages de réussite (12h par semaine, le matin) ;</li> <li>• Intervention pour les 6ème (mercredi matin, travail sur la méthodologie) ;</li> <li>• Dispositifs d'accompagnement scolaire : CLAS, DRE, Aide aux devoirs, associatif ;</li> <li>• Médiation école / familles ;</li> <li>• Orientation : permanences du CIO.</li> </ul>	<p><b>Accompagnement scolaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associer davantage les parents à la vie scolaire, règlement scolaire, laïcité en début d'année ;</li> <li>• Aller vers un meilleur accès à l'aide aux devoirs.</li> </ul>
<p><b>Décrochage scolaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PACT santé mentale - Prévention décrochage scolaire sur Politzer : &gt; Intervention sur la santé mentale mise en place cette année : 6 enfants éloignés de tous soins / parcours éducatifs. En 2024, c'était sur l'école Mermoz ;</li> <li>• Dispositifs d'accueils des élèves exclus (Centre Athéna, Ville) ;</li> <li>• Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire ;</li> <li>• Classe Départ ;</li> <li>• École de la deuxième chance.</li> </ul>	<p><b>Décrochage scolaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la communication sur l'accueil des exclus avec une fiche synthèse ;</li> <li>• Veille éducative sur les sujets de décrochage scolaire ;</li> <li>• Élargir la présence des services de la Ville au GPDS des Saules ;</li> <li>• Création d'une instance de veille qui réunirait les principaux acteurs (comme une EPS élargie de la réussite éducative : services municipaux (jeunesse, périscolaire, Espaces de proximité etc.), PJJ, SAS, prévention de ville, établissements scolaires etc.) ;</li> <li>• Favoriser l'accès aux soins et notamment l'orthophonie.</li> </ul>

## Fiche action n°3 : Prévention primaire - Accompagner les jeunes vers l'autonomie

**Objectif :** Accompagner les jeunes vers l'autonomie.

**Contexte / Diagnostic :**

- Choix des études supérieures par défaut ou pour proximité géographique et non par intérêt ;
- Mauvaise image des familles sur les orientations vers les filières professionnelles ;
- Diminution des places dans les établissements professionnels qui laisse sans affectation des jeunes ayant déjà un rapport difficile à la scolarité ;
- Manque d'ambition et pessimisme sur la valeur du diplôme ;
- Notion d'obligation scolaire moins respectée par les parents ;
- Manque de codes et postures professionnels ;
- Rapport à la pratique sportive qui se modifie (moins d'adhésions).

**Acteurs mobilisables :**

- Mission locale ;
- France Travail ;
- Face Yvelines ;
- CCAS ;
- Secteur d'Action Sociale ;
- Service emploi ;
- CAF ;
- École de la deuxième chance ;
- CIO ;
- Sauvegarde des Yvelines ;
- CLLAJ.

Actions existantes à poursuivre :	Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :
<p><i>Actions dans le cadre de la citoyenneté et de l'accès aux droits :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil des jeunes ;</li> <li>• Phare jeunesse (accompagnement au projet, Prévention, séjours jeunesse, PSC1) ;</li> <li>• Contrat engagement jeunes de la Mission locale (ateliers, citoyenneté) ;</li> <li>• Maison de Justice et du Droit de Saint-Quentin-en-Yvelines : accès aux droits (information juridique, sensibilisation au droit du travail).</li> </ul> <p><i>Actions d'accompagnement vers l'orientation et la recherche de stages :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum de la voie professionnelle ;</li> <li>• Mentorat (AFEV) ;</li> <li>• Contrats d'apprentissage ;</li> <li>• Phare jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Orientations ;</li> <li>&gt; Jobs d'été ;</li> <li>&gt; Formations BAFA ;</li> <li>&gt; Permanence CIO ;</li> <li>&gt; Recherche de stages 3ème et 2nde ;</li> <li>&gt; Rencontres entre des professionnels et des jeunes autour des sujets d'orientation.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Actions / dispositifs d'insertion :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de la Mission locale ;</li> <li>• École de la deuxième chance.</li> </ul> <p><i>Actions de lutte contre le décrochage scolaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sauvegarde – Classe départ ;</li> <li>• Mobilisation de l'association Énergie jeunes dans les collèges : travail sur l'estime de soi et la motivation. Action menée en lien avec l'université Paris Dauphine ;</li> <li>• GPDS (groupes de prévention du décrochage scolaire) dans les collèges.</li> </ul> <p><i>Actions visant à favoriser l'ambition de jeunes et à valoriser leurs compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan « Filles et maths » pour encourager l'accès des filles aux filières scientifiques ;</li> <li>• Partenariat avec l'ESTACA : accompagnement sur des projets faits par les enfants sur le temps scolaire ;</li> <li>• Enseignants formés aux compétences socio-comportementales depuis 3 ans (estime de soi, confiance en soi, s'ouvrir à ses progrès).</li> </ul>	<p><i>Actions autour de l'orientation et la recherche de stages :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la préparation des stages, notamment en lien avec l'Éducation nationale ;</li> <li>• Actions à mener pour améliorer les codes et postures professionnels des jeunes avant le stage ;</li> <li>• Pour les stagiaires accueillis dans les services de la Mairie : rappel des codes, postures professionnels attendus pendant le stage ;</li> <li>• Lutte contre les discriminations autour des recherches de stages de 3ème ;</li> <li>• Projet de partenariat entre le service jeunesse et l'entreprise Renault pour des stages et promouvoir les études pour devenir ingénieur, notamment auprès des filles.</li> </ul> <p><i>Réflexions pour favoriser l'ambition :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions pour valoriser des parcours de réussite : de jeunes qui ont réussi, d'adultes de Guyancourt, valorisation de parcours de sportifs pour transmettre le goût de l'effort, valorisation de parcours féminins.</li> </ul> <p><i>Actions pour sensibiliser les jeunes sur les sujets de santé et favoriser l'accès aux soins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions pour sensibiliser autour de la santé gynécologique des jeunes filles et du rapport à la vie sexuelle et aux relations filles-garçons.</li> </ul>

## Fiche action n°4 : Prévention primaire – Actions ciblant les problématiques spécifiques et l’orientation vers les professionnels de santé et du domaine social

### **Objectif :**

- Développer des actions qui ciblent les problématiques spécifiques, repérées par les acteurs du territoire (sensibilisation aux réseaux sociaux, souffrances vécues à l’école, prévention des conduites à risque, santé, etc.) ;
- Optimiser l’orientation vers les professionnels de santé et du domaine social.

### **Contexte / Diagnostic :**

- Problématiques liées aux écrans, souffrances vécues à l’école, conduites à risque, santé, etc. :
  - > 2-5ans : diminution des interactions avec les adultes et augmentation de l’usage des écrans, enfants turbulents, freins du langage ;
  - > 6-10 ans et 11-15 ans : hausse de la violence, également sur les réseaux sociaux, troubles du comportement, phénomène de harcèlement, troubles d’apprentissage ;
  - > 16-25 ans : problème d’influence des écrans et réseaux sociaux, rapport filles-garçons (besoin d’accompagnement à la vie affective et évolution du rapport au corps des jeunes filles) ;
  - > Problèmes des familles accentués par les difficultés sociales.
- Des orientations à renforcer vers les domaines de la santé et du social ;
  - > Troubles d’apprentissage non diagnostiqués ou non pris en charge ;
  - > Pas suffisamment d’intervention de psychologues, orthophonistes manquants ;
  - > Difficulté de délais pour les dossiers MDPH ;
  - > Pas assez de personnel médico-social dans les établissements.

### **Moyens / Acteurs et dispositifs existants :**

- Lieu Écoute Jeunes, Ligue de l’Enseignement ;
- Médecine scolaire ;
- IPS ;
- Centre médico-psychologique ;
- ACIAC ;
- RESSY ;
- PMI ;
- Crèches ;
- École des parents ;
- CCAS ;
- Secteur d’Action Sociale.

Objectif : Développer des actions qui ciblent les problématiques spécifiques, repérées par les acteurs du territoire.

<b>Actions existantes à poursuivre :</b>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• LAEP – Lieu d'Accueil Enfants Parents ;</li> <li>• Actions sur les souffrances vécues à l'école :               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Actions école des parents / Espace Yves-Montand ;</li> <li>&gt; « Colosse au pied d'argile » dans les classes de 6e : réunion avec les parents et les enseignants ;</li> <li>&gt; Pièces de théâtre en partenariat avec le théâtre Montansier sur des thématiques précises (Suicide, harcèlement, etc.) ;</li> <li>&gt; Programme Phare au sein de l'Éducation nationale sur le climat scolaire et le harcèlement ;</li> <li>&gt; Dispositif Nounah mis en place dans 7 écoles (périscolaire + scolaire) pour déceler / repérer signes de souffrance de manière individuelle (ours en peluche).</li> </ul> </li> <li>• Actions des référentes familles dans les centres sociaux en fonction des problématiques identifiées ;</li> <li>• Interventions de l'ACIAC (rodéos motos, rixes, etc.) en réalité virtuelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions pour « aller vers » les publics qui ne se rendent pas forcément dans les équipements :               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; LAEP ambulants ;</li> <li>&gt; Médiation nomade : Yazid KERFI.</li> </ul> </li> </ul>

Objectif : Optimiser l'orientation vers les professionnels de santé et du domaine social.

<b>Actions existantes à poursuivre :</b>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau parentalité de l'École des parents ;</li> <li>• RESSY (Réseau santé sud Yvelines) – association de psychologues, Intervient dans les établissements scolaires ;</li> <li>• Permanences psychologue de l'École des Parents ;</li> <li>• Espace Parents bébé de la Croix Rouge ;</li> <li>• Pacte santé mentale (Education nationale) ;</li> <li>• Actions de l'IPS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un partenariat avec l'association Les papillons, qui intervient sur les sujets de maltraitance ;</li> <li>• Création d'un ESMS (établissement ou service social ou médico-social dans les murs de l'école) pour répondre aux problématiques de santé ;</li> <li>• Déploiement d'unités spécialisées au sein des écoles (UEITEP, UEEA, etc.) ;</li> <li>• Relancer les postes de chargés de prévention au sein des collèges par le Conseil départemental ;</li> <li>• Favoriser le développement de l'orthophonie sur le territoire ;</li> <li>• Communiquer sur les dispositifs de l'Éducation nationale ;</li> <li>• Communiquer sur les dispositifs de la protection de l'enfance.</li> </ul>

## Fiche action n°5 : Parentalité

<p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les parents dans leur rôle ;</li> <li>• Communiquer sur les différents partenaires et dispositifs d'aide.</li> </ul>	
<p><b>Contexte / Diagnostic :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreuses familles monoparentales (29%) dont 82% de femmes seules avec enfants dont 38% vivent sous le seuil de bas revenu ;</li> <li>• Problématiques éducatives : gestion des émotions, développement de l'enfant, cadre et limite à poser etc. ;</li> <li>• Problématiques santé/bien être : les écrans, l'alimentation, le sommeil, conduite à risque, fatigue parentale, handicap dans l'acceptation et la prise en charge... ;</li> <li>• Manque de visibilité des actions parentalité ;</li> <li>• Besoin d'améliorer les relations entre l'école et la famille ;</li> <li>• Crise de la posture parentale-parents dépassés ;</li> <li>• Isolement des familles monoparentales ;</li> <li>• Méconnaissance/méfiance des institutions ;</li> <li>• Méconnaissance/méfiance de certaines aides ou orientations.</li> </ul>	
<p><b>Moyens / Acteurs et dispositifs existants :</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Guyancourt :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; École des parents ;</li> <li>&gt; 2 Centres sociaux avec 2 référentes familles ;</li> <li>&gt; Espaces de proximité ;</li> <li>&gt; Dispositif de Réussite Éducative ;</li> <li>&gt; CCAS ;</li> <li>&gt; Service Petite Enfance ;</li> <li>&gt; Service Scolaire ;</li> <li>&gt; Service Périscolaire ;</li> <li>&gt; Service Jeunesse.</li> </ul> </li> <li>• Conseil Départemental des Yvelines :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Secteur d'Action Sociale ;</li> <li>&gt; PMI ;</li> <li>&gt; Pôle Enfance Jeunesse.</li> </ul> </li> <li>• CAF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Maison des ados Yvelines Sud ;</li> <li>&gt; APME médiation ;</li> <li>&gt; Secours catholique ;</li> <li>&gt; CMPE ;</li> <li>&gt; Croix rouge (Espace Bébé/Parents) ;</li> <li>&gt; Service d'accompagnement éducatif et de prévention (Sauvegarde des Yvelines) ;</li> <li>&gt; Lieu Écoute Jeunes ;</li> <li>&gt; ESA (Entraide Scolaire Amicale) ;</li> <li>&gt; CIDFF ;</li> <li>&gt; Secours Populaires ;</li> <li>&gt; Centre Athéna.</li> </ul> </li> <li>• Éducation nationale : établissements scolaires</li> </ul>

<b>Actions existantes à poursuivre :</b>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau des professionnels de la parentalité (3 réunions par an) ;</li> <li>• Permanences de l'École des parents (psychologue familiale, médiation familiale, Médiation école-famille) ;</li> <li>• Actions collectives proposées par l'École des Parents en partenariat avec différents services de la Ville (Cafés des parents, conférences etc.) sur différentes thématiques ;</li> <li>• Ateliers hors les murs dans les Espaces de proximité ;</li> <li>• Atelier famille à la Malle à Jeux de l'Espace Auguste Renoir ;</li> <li>• Lieu d'Accueil Enfants Parents aux quartiers des Saules et du Pont du Rouloir ;</li> <li>• Liens avec les parents des différents services de la Ville (École des Parents, Espaces de proximité, services scolaires, périscolaire, jeunesse et petite enfance) ;</li> <li>• Accompagnement des familles par la Réussite éducative ;</li> <li>• Rôle des référentes famille dans les centres sociaux.</li> </ul>	<p><b>Autour des projets / actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la pair-aidance ;</li> <li>• Propositions de nouvelles actions par l'École des parents en fonction des besoins repérés ;</li> <li>• Développer le partenariat avec le Clé (enseignants, fédération des parents d'élèves).</li> </ul>

## Fiche action n°6 : Accompagner les jeunes en difficulté, en rupture ou en décrochage scolaire

<p><b>Contexte / Diagnostic :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des jeunes déscolarisés qui sortent des radars ;</li> <li>• Manque de codes et postures professionnels ;</li> <li>• Besoin du travail de rue / de prévention spécialisée / d'espace d'écoute ;</li> <li>• Problème d'influence des écrans et réseaux sociaux ;</li> <li>• Appartenance et liens avec les différents quartiers ;</li> <li>• Sentiment des acteurs d'un repli communautaire ;</li> <li>• Rapport filles-garçons ;</li> <li>• Rapport à la pratique sportive qui se modifie (moins d'adhésions) ;</li> <li>• Hausse de la violence entre jeunes (réseaux sociaux) ;</li> <li>• Troubles du comportement ;</li> <li>• Troubles de l'apprentissage.</li> </ul>	
<p><b>Acteurs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sauvegarde des Yvelines ;</li> <li>• Centre Athéna ;</li> <li>• Conseil départemental ;</li> <li>• CLLAJ ;</li> <li>• École des apprentis d'Auteuil ;</li> <li>• École de la deuxième chance.</li> </ul>	
<p><b>Actions existantes à poursuivre :</b></p>	<p><b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service d'accompagnement éducatif et de prévention (Sauvegarde) ;</li> <li>• Classe départ (Sauvegarde) ;</li> <li>• Dispositifs de la Mission locale ;</li> <li>• École de la deuxième chance ;</li> <li>• Mesures de responsabilisation au collège des Saules ;</li> <li>• Chantiers d'insertion à poursuivre et développer ;</li> <li>• Rencontre entre jeunes et institutions (police, justice, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séjours de rupture ;</li> <li>• Ateliers autour de la citoyenneté avec les jeunes à développer dans le cadre du Contrat engagement jeunes (CEJ) ;</li> <li>• Travail sur l'orientation à travers la présentation de métiers ;</li> <li>• Actions à mener autour de la culture pour lutter contre le repli sur soi et l'usage excessif des écrans ;</li> <li>• Sensibilisation à mener sur l'utilisation des écrans et réseaux sociaux (jeunes et leurs parents) ;</li> <li>• Développer des actions favorisant le lien entre les jeunes et les institutionnels :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Rencontres entre les jeunes et la Police nationale, visites du commissariat et des locaux de la Police municipale ;</li> <li>&gt; Rencontre avec les pompiers ;</li> <li>&gt; Visite du tribunal.</li> </ul> </li> <li>• Développement d'actions pour favoriser l'activité sportive des jeunes.</li> </ul>

## Fiche action n°7 : Prévention tertiaire

<b>Objectifs :</b> Participer à la mise en œuvre des peines alternatives.	
<b>Contexte / Diagnostic :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des peines alternatives ;</li> <li>• Délais de réponse de la justice.</li> </ul>	
<b>Acteurs mobilisables :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Guyancourt ;</li> <li>• SPIP ;</li> <li>• PJJ ;</li> <li>• Sauvegarde des Yvelines.</li> </ul>	
<b>Actions existantes à poursuivre :</b>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil d'individus en TIG (Services techniques et Service des sports) et en mesure de réparation pénale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour régulièrement les fiches de poste TIG ;</li> <li>• Obtenir l'habilitation d'accueil pour mineurs en TIG ;</li> <li>• Ouvrir de nouvelles missions TIG dans différents services.</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	
<b>De moyens :</b>	<b>De résultats :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de postes en TIG ouverts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de TIGistes accueillis ;</li> <li>• Nombre d'heures de TIG / réparation effectuées.</li> </ul>



# Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux enfants

## Préambule

Selon la lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, on peut recenser plusieurs types de violence :

- Les violences sexuelles, comprenant les viols, tentatives de viols, harcèlement sexuel, exhibitionnisme, etc. ;
- Les violences au sein du couple, dont sont principalement victimes les femmes et les enfants, et qui peuvent être d'ordre physiques, psychologiques, verbales, économiques, etc.

Les violences au sein du couple sont la manifestation d'un rapport de domination que l'auteur instaure sur la victime et qui se traduit par des agressions physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, économiques et des cyberviolences. Ces agressions sont récurrentes, souvent cumulatives. Elles s'intensifient avec le temps, pouvant aller jusqu'au féminicide. Les violences au sein du couple diffèrent des disputes ou conflits conjugaux dans lesquels deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité.

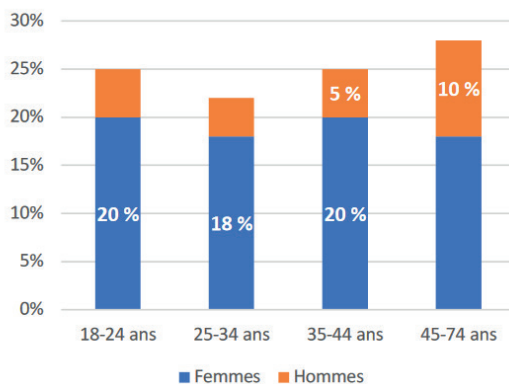
## Données statistiques

Les données présentées dans cette partie sont principalement à l'échelle nationale, faute de données détaillées à l'échelle communale. Elles s'appuient sur l'enquête statistique nationale « Vécu et ressenti en matière de Sécurité » (VRS), conduite en 2022 qui vise à mesurer l'insécurité ressentie et les faits de délinquance dont les individus ont pu être victimes au cours de leur vie.

### a) Caractéristiques et démarches des victimes

#### Caractéristiques et démarches des victimes à l'échelle nationale :

Graphique 1. Répartition des victimes de violences au sein du couple, en fonction de l'âge de la victime



Source : enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » - SSMSI (2022)

On observe que :

- Les violences au sein du couple concernent toutes les tranches d'âge (incluant les plus jeunes et les plus âgées) ;
- Les femmes sont majoritairement victimes des violences au sein du couple, même si le phénomène n'est pas exclusivement féminin.

À l'échelle nationale, 1,4 % des femmes âgées de 18 à 74 ans vivant en ménage ordinaire, soit 321 000 femmes, déclarent avoir été victimes de violences physiques, sexuelles, psychologiques et / ou verbales par leur conjoint ou ex-conjoint en 2021.

À l'échelle de Guyancourt, une augmentation de 11% des faits de violences intrafamiliales a été relevée en 2024 par le commissariat (chiffres présentés lors du CLSPD 2024) :

- Les violences contre les femmes ont reculé ;
- Mais les violences contre les enfants ont augmenté de 15% sur le secteur de Guyancourt.

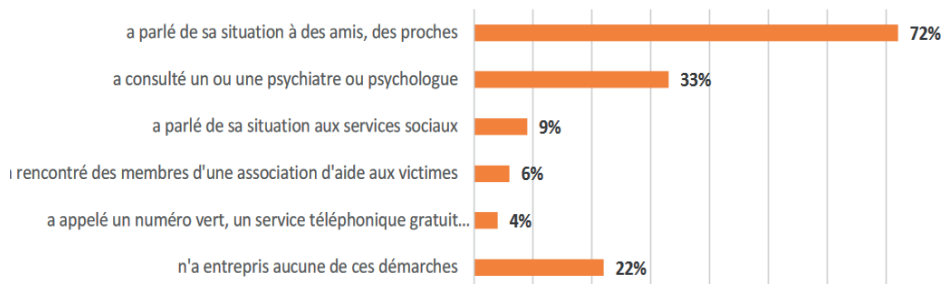
#### Répartition par type de violence en pourcentage à l'échelle nationale :

	Nombre de femmes victimes sur un an	Répartition par type de violence (en %)	En % de la population
Violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques ou verbales	321 000	100	1,4
... dont violences physiques	66 000	21	0,3
...dont violences sexuelles	119 000	37	0,5
...dont violences psychologiques ou verbales	204 000	64	0,9

Source : enquête «Vécu et ressenti en matière de sécurité» - SSMSI (2022)

Les violences les plus fréquentes au sein du couple sont les violences psychologiques ou verbales (64%), suivies par les violences sexuelles (37%) et les violences physiques (21%). Les types de violences peuvent être cumulatifs.

## Proportion de femmes victimes de violences ayant entrepris des recours médicaux-sociaux à l'échelle nationale :



Source : enquête «Vécu et ressenti en matière de sécurité» - SSMSI (2022)

Seulement la moitié des femmes victimes de violences ont entrepris un recours auprès de professionnels du champ médico-social.

## Caractéristiques des féminicides ou homicides au sein du couple en 2022 à l'échelle nationale :



**118 femmes** victimes  
de féminicides par le  
partenaire  
et **267 femmes**  
victimes d'une tentative de  
féminicide



**27 hommes** victimes  
d'homicides par la partenaire  
(dont 4 au sein d'un couple  
homosexuel)

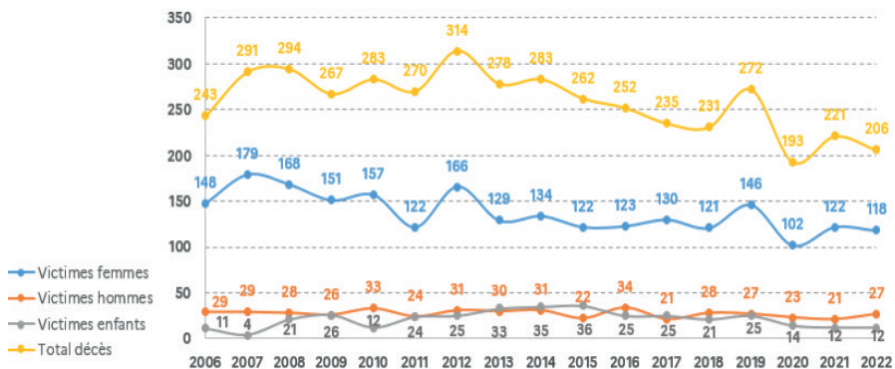


**12 enfants** tués



**81%**  
des personnes tuées  
par leur (ex)-conjoint  
en 2022  
**sont des  
femmes**

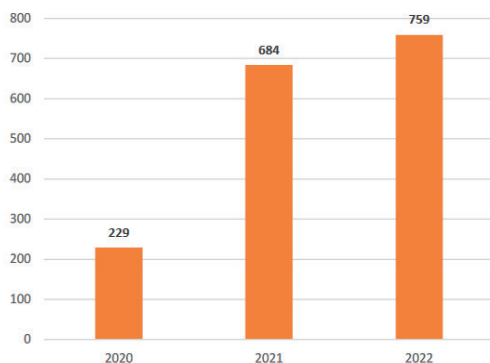
## Nombre annuel de décès liés aux violences au sein du couple à l'échelle nationale :



Source : Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple (2002) - Délégation aux victimes, ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

On observe une relative stabilité du nombre de décès liés aux violences au sein du couple entre 2006 et 2022 que ce soit pour les femmes (on note une légère baisse), les hommes et les enfants.

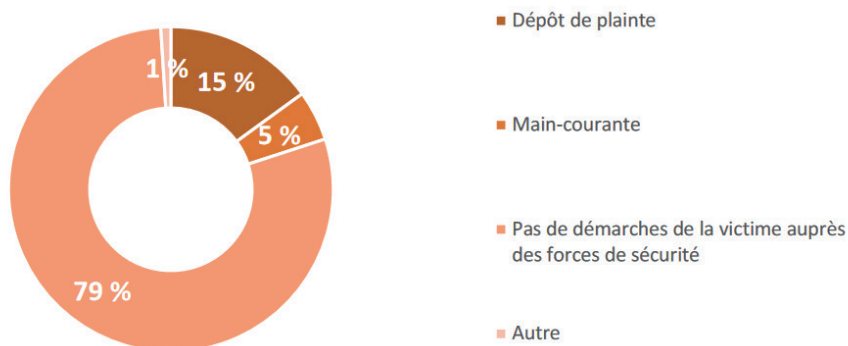
## Évolution du nombre de suicides suite au harcèlement par conjoint à l'échelle nationale :



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure - SSMSI - Insécurité et délinquance 2022

Cet indicateur montre que le harcèlement et les violences psychologiques ont de fortes répercussions sur les victimes qui peuvent conduire au suicide. Le nombre de suicides liés au harcèlement par conjoint a fortement augmenté depuis 2020 à l'échelle nationale. Cela peut s'expliquer par une meilleure analyse de la cause du suicide et / ou une augmentation des cas de harcèlements.

**Démarches entreprises par les femmes victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques ou verbales par conjoint ou ex-conjoint auprès des forces de sécurité (France) :**

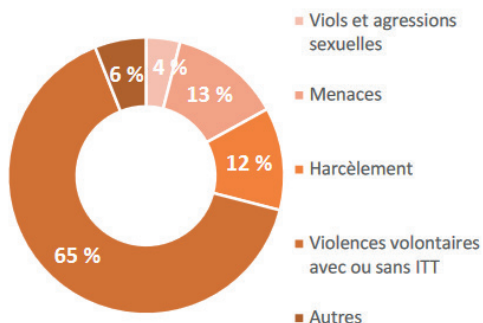


Source : enquête «Vécu et ressenti en matière de sécurité» - SSMSI (2022)

20% des femmes victimes de violences par leur conjoint ou ex-conjoint ont entrepris des démarches auprès des forces de sécurité.

À l'échelle des Yvelines (Tribunal de Versailles), le volume de contentieux en lien avec les violences intrafamiliales a fortement augmenté depuis 2019 et la hausse reste constante. De nombreuses affaires de violences intrafamiliales relèvent de faits très anciens. Il s'agit de situations très intimes et ancrées. Le positionnement des victimes peut être assez problématique : elles ont souvent une dépendance financière et affective envers l'accusé. La mise en œuvre effective des conclusions de l'audience peut être difficile pour les victimes.

**Répartition des victimes de violences au sein du couple commises sur des femmes enregistrées par les forces de sécurité selon la nature de l'infraction principale :**

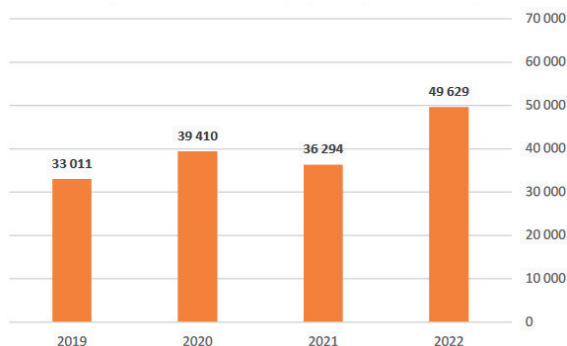


Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) - Base des victimes de crimes et délits 2022

Les violences physiques au sein du couple sont les plus enregistrées par les forces de sécurité (65%). Les autres types de violences sont enregistrés dans une moindre mesure (menaces 13%, harcèlement 12%, viols 4%).

À l'échelle nationale, on observe une augmentation de 14% du nombre de femmes victimes enregistrées par les forces de sécurité entre 2021 et 2022 (205 248 en 2022 contre 179 951 en 2021).

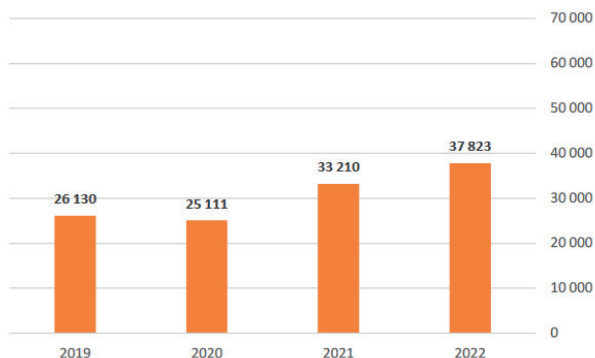
### Nombre de mis en cause pour violences au sein du couple pour lesquels l'affaire a été poursuivie à l'échelle nationale :



Source : Ministère de la Justice, SG/SSER/fichier statistique Cassiopée. Données provisoires.

Le nombre de mis en cause pour violences au sein du couple est en forte augmentation depuis 2019. Cette hausse peut s'expliquer notamment par la dénonciation générale des violences faites aux femmes, qui encourage la libération de la parole des victimes et les dépôts de plainte.

### Nombre de condamnations pour violences au sein du couple selon l'infraction principale à l'échelle nationale :



Source : Ministère de la Justice, SG/SSER/fichier statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques. Données provisoires pour 2021 et 2022.

À l'échelle nationale, 84% des condamnations en 2022 portent sur des violences physiques. 4,5% des condamnations en 2022 portent sur des cas de violences sexuelles.

## b) Les violences sexuelles

**Tableau 1.** Effectifs et taux moyens de femmes et d'hommes âgés de 18 à 74 ans victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles au cours de l'année n-1

	Nombre de victimes sur un an	En % de la population
<b>Femmes</b>	<b>217 000</b>	<b>9,5</b>
...dont au moins un viol	58 000	2,5
...dont au moins une tentative de viol	89 000	3,9
...dont au moins une agression sexuelle	182 000	7,9
<b>Hommes</b>	<b>31 000</b>	<b>1,4</b>
Total victimes majeures de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles	247 000	5,6

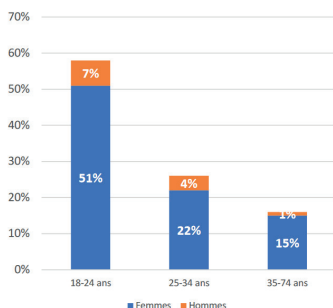
Source : enquête « vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS) - SSMSI (2022)

1% des femmes âgées de 18 à 74 ans vivant en France en ménage ordinaire, soit 217 000 femmes, déclare avoir été victimes d'au moins un viol, tentative de viol ou agression sexuelle, contre 0,1% des hommes.

14% des victimes déclarent que l'agression a eu lieu dans les transports collectifs.

3% de la population âgée de 18 à 74 ans vivant en ménage ordinaire en France hexagonale, soit 1 322 000 personnes, déclarent avoir été victimes de harcèlement sexuel et/ou exhibition sexuelle en 2021.

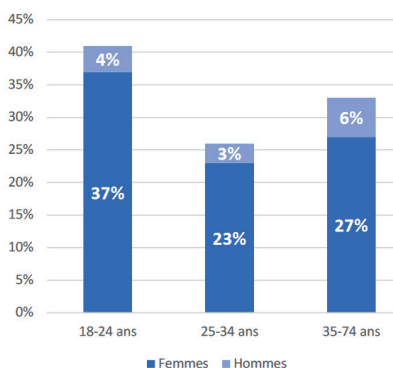
## Répartition des victimes de violences sexuelles en fonction de l'âge et du sexe :



Source : enquête « vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS) - SSMSI (2022)

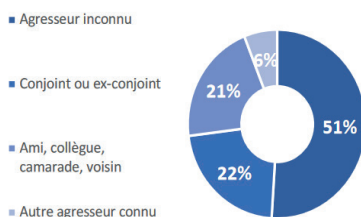
Les principales victimes des violences sexuelles sont les jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans.

## Répartition des victimes de harcèlement sexuel et/ou exhibition sexuelle en fonction de l'âge et du sexe :



## Caractéristiques des femmes victimes et conséquences des agressions à l'échelle nationale :

Graphique 1. Répartition des faits de viols, tentatives de viol et agressions sexuelles subis par les femmes majeures en fonction du lien entre la victime et l'agresseur

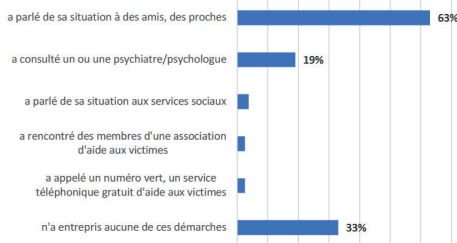


Source : enquête « vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS) - SSMSI (2022)

Dans la moitié des cas, l'agresseur est inconnu (51%). Dans l'autre moitié des cas, l'agresseur est connu de la victime, en étant soit le conjoint/ex-conjoint (22%), ou un ami, collègue ou camarade (21%).

### Proportion de femmes victimes de viols, tentatives de viol et agressions sexuelles ayant entrepris des recours médicaux-sociaux à l'échelle nationale :

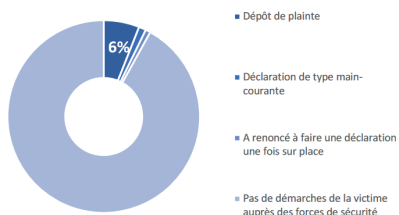
Graphique 4. Proportion de femmes victimes de viols, tentatives de viol et agressions sexuelles ayant entrepris des recours médicaux-sociaux



### Proportion de femmes victimes de viols, tentatives de viol et agressions sexuelles ayant entrepris des recours médicaux-sociaux à l'échelle nationale :

Graphique 3. Démarches entreprises par les femmes victimes de viols, tentatives de viol et agressions sexuelles auprès des forces de sécurité

Graphique 3. Démarches entreprises par les femmes victimes de viols, tentatives de viol et agressions sexuelles auprès des forces de sécurité



Très peu de femmes victimes de violences sexuelles ont entrepris des recours médicaux sociaux auprès de professionnels, ou de démarches auprès des forces de l'ordre. L'enjeu de sensibilisation autour des violences sexuelles est fort pour favoriser la libération de la parole et accompagner les victimes à entreprendre les démarches nécessaires auprès des professionnels médicaux sociaux et des forces de l'ordre.



# Analyse du groupe de travail sur les dynamiques à l'œuvre et l'offre de services existante

## a) État des lieux des dynamiques réalisé par les acteurs du territoire

### Profil des victimes

- Majoritairement des femmes âgées de 30 à 45 ans, mères de familles avec des violences ancrées dans le couple ;
- Phénomène qui se révèle de plus en plus chez les femmes seniors (jusqu'à 75 ans) mais aussi chez de très jeunes femmes (14-16 ans) dès leurs premières relations amoureuses ;
- Quelques dossiers très complexes de traite de femmes avec des situations de barbarie humaine (Elancourt, Trappes).

### Caractéristiques fréquentes des victimes

- Dépendance financière ;
- Isolement et manipulation ;
- Estime de soi dégradée ;
- Entourage peu à l'écoute, le conjoint violent ayant souvent une image positive à l'extérieur.

### Type de violences

- Violences physiques ;
- Violences psychologiques (harcèlement, insultes, surveillance des déplacements, etc.) ;
- Violences administratives (pas d'accès aux papiers d'identité) ;
- Violences économiques et financières (pas d'accès à l'argent commun, pas d'accès à l'emploi, etc.) ;
- Cyber-violences : logiciels espion ou surveillance du téléphone, airtags sur le véhicule, etc. ;
- Des cycles qui oscillent entre violences et lune de miel rendant difficile la prise de décision ;
- Violences qui perdurent généralement pendant et après la séparation pour les femmes qui souhaitent et réussissent à partir.

=> Des violences souvent difficiles à prouver lorsqu'elles sont psychologiques, administratives et financières.

### **Impact sur les enfants**

- Violences directes, violences d'exposition (peuvent avoir les mêmes conséquences que les violences directes) ;
- Traumatisme, troubles du comportement, retard dans les apprentissages ;
- Enfants manipulés ;
- Conflit de loyauté à l'égard du parent violent ;
- 80% des enfants sont témoins des violences dans le couple.

### **Freins et difficultés rencontrées**

- Difficulté à trouver un logement ;
- Difficulté à faire apparaître les violences administratives et économiques ;
- Difficulté à se reconnaître comme victime ;
- Difficulté à identifier l'emprise exercée par son agresseur ;
- Risques de représailles et de pertes financières ;
- Parole peu libérée sur les violences sexuelles ;
- Violences psychologiques : peu de solutions à très court terme, la victime doit retourner chez elle ;
- Peu de victimes portent plainte.

## b) Cartographie de l'existant réalisée par les acteurs du territoire

### Repérage des situations. recueil de la parole des victimes. orientation

### Signalement des violences, forces de l'ordre

#### Secteur d'action sociale

- Coordination de parcours ;
  - Accompagnement dans les démarches (demandes de logement, etc.) ;
  - Mise à l'abri ;
  - Orientations vers les partenaires compétents.
- #### Services mobilisés de la Ville
- Crèches ;
  - Services social, jeunesse, périscolaire, École des parents, etc. ;
  - Espaces de proximité (référénts familles) ;
  - Réussite éducative.

#### CAF

- Accompagnement des femmes en cours de séparation ;
- Prime au départ possible.

#### Santé

- Médecins ;
- PMI ;

#### Réseau VIF

- Animé par le Secteur d'Action sociale ;
- Lien entre les partenaires impliqués ;
- Interconnaissance.

#### Lieu Écoute jeunes

- Permanences psychologiques.

#### Établissements scolaires

#### Commissariat de police

- Axe fort en développement ;
- Accueil adapté aux victimes de violence au sein du commissariat ;
- Affichette à pointer du doigt à l'accueil pour signaler les violences et assurer une prise en charge discrète ;
- Questionnaire qui permet d'évaluer le degré des violences subies ;
- Intervenant social ;
- Pôle psychosocial au commissariat de Trappes, présence de psychologues ;
- Tablette qui repère les logiciels espions sur les téléphones des victimes ;
- N° national 3919.

#### Délégation locale aide aux victimes (DLAV)

- Évaluation et écoute des victimes ;
- Explication du chemin judiciaire ;
- Commissariat de Trappes : un psychologue et deux intervenantes sociales ;
- Prise en charge psychologique et évaluation globale pour orienter la personne.

#### Dispositif d'alerte

- Téléphone grand danger : 80 sur le département des Yvelines ;
- Bracelets anti-rapprochement sur décision judiciaire.

#### Plateforme nationale d'accompagnement des victimes

- Plateforme de signalement de la police, reliée directement à un enquêteur, service gratuit et anonyme ;
- Tchat en direct qui permet de recevoir une information précise sur les droits et les démarches à engager (dépôt de plainte, soins, etc.) ;
- Bouton qui permet pour la victime d'effacer toutes les traces des échanges sur le téléphone.

## Structures d'accompagnement des victimes

### **Maison de la Justice et du Droit**

- Accompagnement juridique et aide au montage du dossier ;
- Accompagnement individuel ;
- Mise à l'abri ;
- Orientation ;
- Prise en charge psychologique et juridique.

### **Equinoxe**

- Hébergement ;
- Prise en charge des victimes ;
- Préparation à la judiciarisation ;
- Groupes d'analyse des pratiques ;
- Groupes de paroles ;
- Entretiens individuels ;
- Bureau mobile (bus).

### **Maison Calypso**

- Accompagnement individuel ;
- Prise en charge des victimes de violence ;
- Volet santé (médecin, infirmières, sage-femmes).

### **Étoile (Versailles)**

- Accueil de jour ;
- Orientation, accompagnement, soutien à la parentalité ;
- Domiciliation, bagagerie.

## Plateformes nationales

### **En avant toutes**

- Plateforme nationale ;
- Système de tchat ;
- Public cible notamment les jeunes femmes ;
- Prévention, sensibilisation, accompagnement.

### **Un abri qui sauve des vies**

- Association d'hébergement citoyen dédié à la protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

## Associations d'aide aux victimes

### **Association DIRE**

- Aide aux victimes ;
- Accompagnement psychologique et juridique.

### **Association CIDFF**

- Accompagnement psychologique et juridique ;
- Accompagnement vers l'emploi ;
- Formation des professionnels.

### **Association AJC**

- Accompagnement psychologique et juridique ;
- Formation des professionnels ;
- Sensibilisation.

### **Women Safe & Children**

- Réseau français d'associations reconnu dans la prise en charge et l'accompagnement pluridisciplinaire et gratuit des enfants, des adolescents et des femmes victimes de violences.

### **France victimes 78**

- Information sur les droits ;
- Accompagnement tout au long de la procédure judiciaire ;
- Soutien psychologique.

### **Sauvegarde des Yvelines**

- Service «accueilir» ;
- Hébergement d'urgence.

## d) Enjeux identifiés par les acteurs du groupe de travail

### Des points positifs

- Une fois que la victime pousse une porte, elle sera prise en charge avec fluidité entre les partenaires ;
- Amélioration de la qualité d'accueil dans les commissariats reconnue de tous, avec des personnels formés ;
- Beaucoup d'acteurs qui couvrent l'ensemble des besoins des victimes ;
- Traitement prioritaire du tribunal de Versailles des situations de violence avec des magistrats dédiés pour un traitement accéléré.

### Enjeux en matière de sensibilisation à destination du grand public

- Favoriser la diffusion des informations :
  - > Création d'ateliers lors d'événements publics : sensibilisation + visibilité + affichage ;
  - > Favoriser la prise de conscience, le refus et la dénonciation de ces violences ;
  - > Faciliter la diffusion d'informations sur le signalement et la prise en charge possible (Affichages dans les centres médicaux et autres sites) ;
  - > Favoriser l'Égalité Femmes-Hommes.
- Poursuivre la sensibilisation à destination du grand public :
  - > Nécessité d'intervention indirecte : intervenir sur des temps d'ateliers pour transmettre de l'information, aborder des sujets de manière informelle ;
  - > Développer les actions collectives ;
  - > Sensibiliser toujours plus : ouvrir les « dénonciations » et les révélations.

### Enjeux pour améliorer la prise en charge des victimes

- Favoriser l'écoute des publics et la libération de la parole :
  - > Importance du soutien à la parentalité en amont (libérer la parole dans un espace de confiance) puis dans le processus de dénonciation pour travailler avec la famille en complément de l'aide apportée ;
  - > Besoin de multiplier des lieux d'écoute : LAEP, centres sociaux ;
  - > Nécessité de développer les actions « d'aller vers ».
- Augmenter les capacités de prise en charge des victimes :
  - > Places insuffisantes en hébergement ;
  - > Places de prise en charge psychologiques insuffisantes ;
  - > Difficulté pour les victimes de violences psychologiques car difficiles à démontrer.

- Renforcer la prise en charge et l'accompagnement des enfants :
  - > Développer la prise en charge des enfants victimes de violence ou de violences d'exposition ;
  - > Écoute active des enfants (sensibilisation et formation des acteurs au contact des enfants : repérage) ;
  - > Manque de spécialistes par rapport à l'accompagnement des enfants et de leurs développements suite à des violences directes ou d'exposition.
- Poursuivre le renforcement du traitement judiciaire :
  - > Pas assez de détentions provisoires : danger imminent, réitération, sortie du territoire français ;
  - > Peu d'information de la victime sur le suivi de sa plainte ;
  - > Très peu de victimes déposent plainte.

### Enjeux pour améliorer la pratique des professionnels

- Favoriser la connaissance des acteurs :
  - > Beaucoup d'acteurs mais interconnaissance à renforcer ;
  - > Besoin de communication sur les dispositifs existants ;
  - > Besoin d'une coordination au niveau intercommunal ;
  - > Élargir les réseaux d'acteurs et l'interconnaissance avec les services de la collectivité ;
  - > Favoriser l'identification mutuelle des professionnels.
- Développer la formation des professionnels susceptibles d'accueillir la parole de victimes :
  - > Formation des professionnels de la collectivité ;
  - > Formation des professionnels dans les écoles ;
  - > Formation à axer sur les différents types de violences, la manière d'accueillir la parole de la victime et des orientations à proposer en respectant le rythme de la victime.
- Nécessité d'adapter les modalités d'accompagnement du public :
  - > Utilisation de moyens de communication facilitants et simples : visio, téléphone, WhatsApp, disponibilité le soir ;
  - > Adaptation de la prise en charge de la victime quand ses enfants sont présents.

## Orientations

Enjeux	Objectifs
<p><b>Sensibilisation du grand public</b></p>	<p>Poursuivre la diffusion large d'informations sur le phénomène pour favoriser les prises de conscience concernant les violences faites aux femmes.</p> <p>Poursuivre la diffusion large d'informations sur le phénomène pour favoriser les prises de conscience concernant les violences faites aux enfants.</p>
	<p>Communiquer sur les dispositifs existants et mobilisables.</p>
<p><b>Amélioration de la prise en charge des victimes</b></p>	<p>Développer des actions de sensibilisation directe auprès du public guyançais, y compris les enfants et les jeunes.</p> <p>Favoriser l'écoute des publics et la libération de la parole.</p>
	<p>Optimiser la prise en charge des victimes et augmenter les capacités si nécessaire.</p>
	<p>Renforcer la prise en charge et l'accompagnement des enfants.</p>
	<p>Poursuivre le renforcement du traitement judiciaire.</p>
<p><b>Soutenir la pratique des professionnels</b></p>	<p>Favoriser la connaissance entre acteurs.</p> <p>Développer la formation des professionnels susceptibles d'accueillir la parole des victimes.</p>
	<p>Adopter les modalités d'accompagnement du public.</p>

## Plan d'actions

## Fiche action n°8 : Sensibilisation du grand public

### **Contexte / Diagnostic :**

- Les personnes victimes sont majoritairement des femmes âgées de 30 à 45 ans, mères de familles avec des violences ancrées dans le couple ;
- Phénomène qui se révèle de plus en plus chez les femmes seniors (jusqu'à 75 ans) mais aussi chez de très jeunes femmes (14-16 ans) dès leurs premières relations amoureuses ;
- Augmentation des violences faites aux enfants (chiffres commissariat : les violences contre les enfants ont augmenté de 15% sur le secteur de Guyancourt en 2024) ;
- Violences qui prennent de multiples formes : physiques, psychologiques, administratives, économiques, financières, cyber-violences, etc. ;
- Des violences souvent difficiles à identifier et à prouver lorsqu'elles sont psychologiques, administratives et financières ;
- Malgré la libération de la parole, nécessité de poursuivre la sensibilisation sur les violences faites aux femmes ;
- Nécessité de sensibiliser sur les violences faites aux enfants ;
- Difficulté à faire apparaître les violences administratives et économiques ;
- Difficulté à identifier l'emprise exercée par son agresseur et à se reconnaître comme victime ;
- Peu de victimes portent plainte ;
- Parole peu libérée sur les violences sexuelles.

### **Moyens / Acteurs et dispositifs existants :**

- Ville de Guyancourt ;
- Forces de l'ordre ;
- Plateformes nationales ;
- Associations d'aide aux victimes (DIRE, CIDFF, AJC, Women Safe and Children, France victimes 78, Sauvegarde, etc.) ;
- Structures d'accompagnement des victimes (MJD, Equinoxe, Calypso, Etoile, etc.).

<b>Objectif</b> : Poursuivre la diffusion large d'informations sur le phénomène pour favoriser les prises de conscience concernant les violences faites aux femmes.	
<b>Actions existantes à poursuivre :</b>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les actions de sensibilisation menées par la Ville autour des violences faites aux femmes : ruban blanc, 3919, distribution de sacs à pain avec les numéros d'urgence et le violentomètre, stickers informatifs dans les toilettes des équipements publics, interviews de partenaires, etc. ;</li> <li>• Plan d'actions favorisant l'Égalité Femmes-Hommes de la ville de Guyancourt ;</li> <li>• Relais des campagnes d'informations nationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener des actions de sensibilisation sur les violences psychologiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Diffusion très large et régulière du « violentomètre » auprès des jeunes et des adultes sur les réseaux sociaux ;</li> <li>&gt; Organisation de ciné-débats (ex : film « l'amour et les forêts ») ;</li> <li>&gt; Diffuser et relayer des informations de spécialistes sur les mécanismes d'emprise et les violences psychologiques.</li> </ul> </li> <li>• Mener une campagne de sensibilisation dans toute la Ville (ex : campagne Évry « ne laissez pas la violence s'installer ») ;</li> <li>• Mener des actions de sensibilisation sur les cyber-violences : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Diffusion d'information sur le phénomène de cyber-violences ;</li> <li>&gt; Relais d'information vers le site internet : <a href="https://www.guide-protection-numerique.com/">https://www.guide-protection-numerique.com/</a> (Centre Hubertine Auclert) qui donne des conseils pour protéger sa vie privée en ligne.</li> </ul> </li> <li>• Mener des actions d'information sur les violences économiques et financières et sensibiliser sur l'autonomie et l'indépendance financière : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Enjeux financiers dans la vie commune : conférences, relais d'informations, de livres, etc. ;</li> <li>&gt; Droits et devoirs économiques en cas de séparation : conférences, relais d'informations, de livres, etc. ;</li> <li>&gt; Autonomie financière des femmes en fonction des âges et des situations vécues : conférences, relais d'informations, de livres, etc. ;</li> <li>&gt; Relais d'information du site d'éducation budgétaire de la Banque de France : <a href="https://www.mesquestionsdargent.fr/">https://www.mesquestionsdargent.fr/</a>.</li> </ul> </li> <li>• Mener des actions d'informations sur les violences sexuelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Développer des actions de sensibilisation sur les violences sexuelles, pour lesquelles la parole se libère moins facilement ;</li> <li>&gt; Développer des actions spécifiques d'information à destination des jeunes femmes qui sont les plus touchées ;</li> <li>&gt; Diffusion du « michetomètre » (prévention des risques liés à la prostitution).</li> </ul> </li> </ul>

## Fiche action n°8 : Sensibilisation du grand public (suite)

<p><b>Objectif :</b> Poursuivre la diffusion large d'informations sur le phénomène pour favoriser les prises de conscience concernant les violences faites aux enfants.</p>	
<p><b>Actions existantes à poursuivre :</b></p>	<p><b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener des actions de sensibilisation autour des violences faites aux enfants : numéro 119, diffusion du violentomètre auprès des jeunes (distribution, diffusion sur les réseaux sociaux, affichage dans les établissements accueillant les jeunes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion et accompagnement du livret «Quand on te fait du mal», de Claude Ponti, pour un public maternelle jusqu'au CP/CE1 (UNICEF) ;</li> <li>• Relais des campagnes nationales sur les réseaux de la ville :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Spot vidéo du gouvernement sur les violences faites aux enfants ;</li> <li>&gt; Spot vidéo du gouvernement sur les violences sexuelles faites aux enfants.</li> </ul> </li> <li>• Diffuser et relayer des informations de spécialistes pour sensibiliser sur les violences faites aux enfants et expliquer leur impact (ex. : Association IM'PACTES - Céline Greco).</li> </ul>
<p><b>Objectif : Communiquer sur les dispositifs existants et mobilisables.</b></p>	
<p><b>Actions existantes à poursuivre :</b></p>	<p><b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les interventions des professionnels du territoire présentant les dispositifs mobilisables (interviews, articles, etc.) ;</li> <li>• Continuer de communiquer sur les dispositifs existants du territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les actions de sensibilisation « aller vers » ;</li> <li>• Faire une campagne d'informations sur toutes les ressources existantes concernant les violences faites aux femmes ;</li> <li>• Faire une campagne d'informations sur toutes les ressources existantes concernant les violences faites aux enfants.</li> </ul>

<b>Objectif</b> : Développer des actions de sensibilisation directe auprès du public guyancourtois, y compris les enfants et les jeunes.	
<b>Actions existantes à poursuivre :</b>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre et renouveler les actions de sensibilisation sur les violences faites aux enfants : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Ateliers pour les primaires dans le cadre de la Journée des Droits de l'Enfant avec le CME.</li> </ul> </li> <li>• Poursuivre et renouveler les actions de sensibilisation à destination des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Action réalisée en lien MJD / Marmite FM au Phare jeunesse ;</li> <li>&gt; Intervention de la MJD au Phare jeunesse sur le droit des femmes ;</li> <li>&gt; Intervention autour de la place des femmes dans le sport ;</li> <li>&gt; Actions du centre Athéna pour sensibiliser aux réseaux sociaux ;</li> <li>&gt; Le dispositif "Focus : prévention des violences sexuelles intrafamiliales à l'école" sur Eduscol, qui inclut un vade-mecum, un livret de formation, des courts métrages, pour sensibiliser élèves et personnels de l'Éducation nationale.</li> </ul> </li> <li>• L'École des parents travaille autour d'un projet pour trouver les moyens de rassurer / sensibiliser les parents sur les violences intrafamiliales (avec différents partenaires) : Cafés des parents avec les référentes familles, temps d'échanges en s'appuyant sur du photo-langage, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de sensibilisation à développer sur les violences faites aux enfants : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Mobilisation de Declic Théâtre ;</li> <li>&gt; Sensibilisation pour déconstruire les idées reçues autour des violences intrafamiliales et le placement des enfants : certaines mères pensent que si elles vivent des violences (elles et / ou leurs enfants), les enfants seront automatiquement placés si elles en parlent ;</li> <li>&gt; Diffuser les informations de l'association IM'PACTES - Céline Greco sur les violences faites aux enfants et sur leur impact sur les enfants (vidéos, bénévolat dans les établissements scolaires, etc.).</li> </ul> </li> <li>• Déployer de nouvelles actions de sensibilisation auprès des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Action d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (programme de l'Éducation nationale) ;</li> <li>&gt; Intervention du CIDFF dans les collèges sur les violences sexistes, ou dans le cadre de stages de citoyenneté pour les mineurs en TIG ;</li> <li>&gt; Sensibiliser aux violences sur les réseaux sociaux.</li> </ul> </li> <li>• Actions pour favoriser l'indépendance financière pour lutter contre les violences économiques auprès des jeunes et des femmes : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Ateliers en lien avec la MJD, Cresus (surendettement) et la Banque de France (outils et interventions en matière d'éducation financière) ;</li> <li>&gt; Relais d'information vers le site d'éducation financière de la Banque de France : <a href="https://www.mesquestionsdargent.fr/">https://www.mesquestionsdargent.fr/</a> ;</li> <li>&gt; Informations sur les enjeux financiers dans la vie commune ;</li> <li>&gt; Informations sur les droits et devoirs économiques en cas de séparation.</li> </ul> </li> </ul>

## Fiche action n°9 : Amélioration de la prise en charge des victimes

### Contexte / Diagnostic :

- Caractéristiques des victimes : dépendance financière, isolement et manipulation, estime de soi dégradée, entourage peu à l'écoute (le conjoint violent ayant souvent une image positive à l'extérieur) => importance de l'accueil de la parole ;
- Types de violences : physiques, psychologiques (harcèlement, insultes, surveillance des déplacements, etc.), administratives (pas d'accès aux papiers d'identité), économiques et financières (pas d'accès à l'argent commun, pas d'accès à l'emploi, etc.), cyber-violences ;
- Impact sur les enfants : violences directes ou violences d'exposition (qui peuvent avoir les mêmes conséquences que les violences directes), traumatisme, troubles du comportement, retard dans les apprentissages, enfants manipulés, conflit de loyauté à l'égard du parent violent, 80% des enfants sont témoins des violences dans le couple ;
- Freins et difficultés rencontrés : accès au logement, difficulté à faire apparaître les violences administratives et économiques, difficulté à se reconnaître comme victime, difficulté à identifier l'emprise exercée par son agresseur, risques de représailles et de pertes financières, parole peu libérée sur les violences sexuelles, violences psychologiques (peu de solutions à très court terme, la victime doit retourner chez elle), peu de victimes portent plainte.

### Moyens / Acteurs et dispositifs existants :

- Repérage des situations, recueil de la parole des victimes : secteur action sociale, services de la ville, CAF, professionnels de santé, lieu écoute jeunes, établissements scolaires, etc. ;
- Signalement des violences - forces de l'ordre : commissariat, délégation locale aide aux victimes, plateforme nationale d'accompagnement des victimes, dispositifs d'alerte ;
- Structures d'accompagnement des victimes : Maison de la justice et du droit, Equinoxe, Maison Calypso, Etoile (Versailles), plateformes nationales, associations d'aide aux victimes (DIRE, CIDFF, AJC, Women Safe & Children, France victimes 78, La Sauvegarde).

### Actions existantes :

- Accueil, écoute, accompagnement individuel ;
- Orientations ;
- Prise en charge psychologique, juridique ;
- Mise à l'abri – accueil de jour ;
- Hébergement ;
- Sensibilisation, informations sur les droits ;
- Dispositifs d'alerte (téléphone grand danger, bracelet anti-rapprochement).

<b>Objectif :</b> Favoriser l'écoute des publics et la libération de la parole.	
<b>Actions existantes à poursuivre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAS : orientation vers le pôle psychosocial du commissariat.</li> </ul>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager que l'intervenante sociale au commissariat de Trappes et la psychologue puissent assurer une permanence au sein du commissariat de Guyancourt (pour accueillir les victimes et englober le sujet des enfants dans le cadre des violences intrafamiliales) ;</li> <li>• Proposition de réserver deux créneaux d'urgence chaque semaine au sein des permanences CIDFF pour orienter et recevoir très rapidement les victimes qui viennent de se manifester pour enclencher tout de suite un parcours.</li> </ul>
<b>Objectif :</b> Optimiser la prise en charge des victimes et augmenter les capacités si nécessaire.	
<b>Actions existantes à poursuivre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relance du réseau VIF (Conseil départemental) pour favoriser la coordination des acteurs et optimiser les orientations / prises en charge des victimes ;</li> <li>• CIDFF : prise en charge d'un groupe de 20 femmes victimes de violences conjugales autour d'ateliers de recherche d'emploi, entraide sur un parcours de 6 mois, prise de confiance en soi, souvent sans expérience professionnelle ;</li> <li>• Possibilité d'avoir des places en crèche (places AVIP).</li> </ul>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'équipes mobiles dédiées aux situations familiales complexes, qui iraient au domicile ;</li> <li>• Pour les situations de violences faites aux femmes ou de violences intrafamiliales complexes, proposition de créer une cellule réunissant les partenaires pour rechercher les meilleures solutions, optimiser les prises en charge et assurer les accompagnements ;</li> <li>• Développement de l'accès aux logements d'urgence (qui ont souvent un faible taux de rotation puisqu'il est compliqué pour les victimes de trouver un logement pérenne) ;</li> <li>• Étudier la possibilité de renforcer le réseau des acteurs autour des situations de logement pour les personnes victimes de violences (DALO, commission interdépartementale, etc.) ;</li> <li>• Travailler avec la Sauvegarde sur le logement provisoire et les situations d'urgence ;</li> <li>• Développement des actions d'émancipation par le sport pour les femmes victimes de violence : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Actions autour de self défense ;</li> <li>&gt;Promotion des sports de contact (boxe, rugby) pour redonner confiance et sentiment de force.</li> </ul> </li> </ul>

## Fiche action n°9 : Amélioration de la prise en charge des victimes (suite)

<b>Objectif : Renforcer la prise en charge et l'accompagnement des enfants.</b>	
<p><b>Actions existantes à poursuivre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En interne aux services de la Ville, partage de la procédure pour les signalements des enfants en danger et sensibilisation.</li> </ul>	<p><b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de professionnels spécialisés en crèche (psychologue + médecin RSAI) pour permettre un repérage précoce des signaux de souffrance ou de danger chez les enfants ou dans la cellule familiale ;</li> <li>• Pour les situations de violences faites aux femmes ou de violences intrafamiliales complexes, proposition de créer une cellule réunissant les partenaires pour rechercher les meilleures solutions, optimiser les prises en charge et assurer les accompagnements ;</li> <li>• Mise en place de boîtes à expression dans les écoles ou les autres lieux de la ville pour pouvoir signaler des situations sensibles ;</li> <li>• Partenariat avec l'association Les Papillons :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Boîtes aux lettres dans les établissements recevant des enfants (écoles, centres de loisirs, etc.) : les enfants peuvent laisser dessins et/ou messages ;</li> <li>&gt; Traitement et accompagnement des situations identifiées ;</li> <li>&gt; Conventionnement possible avec les collectivités ;</li> <li>&gt; Extraire les enfants de la famille pour des activités de loisirs lorsque la situation est complexe ;</li> <li>&gt; Dans les situations familiales complexes, trouver des moyens pour extraire au moins ponctuellement les enfants du contexte grâce à des activités de loisirs / séjours pour leur permettre d'avoir un espace pour souffler, même sur des temps courts =&gt; loisirs, sorties, sport, etc.</li> </ul> </li> <li>• Développement des possibilités d'accompagnement pour les enfants victimes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Accompagnement psychologique ;</li> <li>&gt; Accueil parents enfants ;</li> <li>&gt; Accompagnement par des infirmières ;</li> <li>&gt; Communiquer sur la présence du Lieu Écoute Jeunes ;</li> <li>&gt; Réflexion à amorcer autour des enfants en situation de handicap, les risques de maltraitance envers les enfants en situation de handicap étant amplifiés.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Objectif : Poursuivre le renforcement du traitement judiciaire.</b>	
<p><b>Actions existantes à poursuivre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager les forces de l'ordre à prendre des plaintes plutôt que des mains courantes.</li> </ul>	

## Fiche action n°10 : Soutenir la pratique des professionnels

### **Contexte / Diagnostic : Constat**

- Une fois que la victime pousse une porte, elle sera prise en charge avec fluidité entre les partenaires ;
- Amélioration de la qualité d'accueil dans les commissariats reconnue de tous, avec des personnels formés ;
- Beaucoup d'acteurs qui couvrent l'ensemble des besoins des victimes ;
- Traitement prioritaire du tribunal de Versailles des situations de violence avec des magistrats dédiés pour un traitement accéléré.

### **Moyens / Acteurs et dispositifs existants :**

- Partenaire du réseau VIF ;
- Conseil départemental - secteur d'action sociale ;
- Equinoxe ;
- CIDFF ;
- AJC ;
- Services de la Ville.

### **Actions existantes :**

- Equinoxe : groupes d'analyse des pratiques ;
- CIDFF : formation des professionnels ;
- AJC : formation des professionnels ;
- Groupes de travail CLSPD.

## Fiche action n°10 : Soutenir la pratique des professionnels (suite)

<b>Objectif :</b> Favoriser la connaissance entre acteurs.	
<p><b>Actions existantes à poursuivre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relance du réseau VIF (pilote Conseil départemental).</li> </ul>	<p><b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions à développer par l'École des parents :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Temps de travail autour du signalement ;</li> <li>&gt; Relais au niveau des parents ;</li> <li>&gt; Sensibilisation pour faire comprendre qu'un signalement n'équivaut pas à un placement systématique ;</li> <li>&gt; Appui sur le réseau parentalité : environ 30 personnes mobilisées, avec 3 réunions par an =&gt; utiliser le réseau pour aborder les sujets liés aux violences intrafamiliales.</li> </ul> </li> <li>• Création d'un espace numérique collaboratif pour les professionnels en y intégrant :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La liste des structures ressources sur le territoire ;</li> <li>&gt; Les coordonnées des acteurs ressources / structures ;</li> <li>&gt; Un partage d'outils, d'actualités, et de ressources par les partenaires ;</li> <li>&gt; Un échange de bonnes pratiques.</li> </ul> </li> <li>• Partage des outils / procédures :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Ex : partage de la procédure sur le signalement au sein des services de la Ville.</li> </ul> </li> <li>• Lien supplémentaire à faire avec le tribunal : possibilité d'organiser des rencontres entre professionnels et le tribunal autour des signalements :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La greffière en lien avec la MJD pourrait accueillir les professionnels, en présence d'un juge des enfants et du procureur ;</li> <li>&gt; Sensibilisation au signalement pour les enfants / familles dans le cadre de violences intra familiales ;</li> <li>&gt; L'objectif serait de rassurer les professionnels face au parquet sur l'impact des signalements.</li> </ul> </li> </ul>

**Objectif :** Développer la formation des professionnels susceptibles d'accueillir la parole de victimes.

**Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :**

- Formation possible par les forces de l'ordre sur les informations préoccupantes (notamment pour les directeurs de centres de loisirs) ;
- Formation des professionnels à l'accueil de la parole des victimes
  - > MJD / DIRE / CIDFF : réalisation de formations pour les professionnels.
- Développement d'un outil d'observation pour former les professionnels à reconnaître les signes alertant.

**Objectif :** Adapter les modalités d'accompagnement du public.

**Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :**

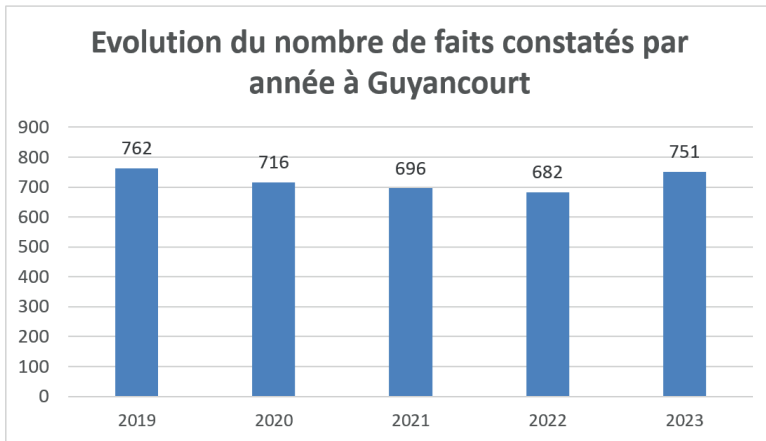
- Proposition de créer une instance de coordination autour de situations de violences intrafamiliales complexes :
  - > Instance à réunir en réponse à un besoin précis ou une situation précise (PM, SAS, MJD, CCAS, juristes, etc.) ;
  - > Objectif de réunir les différents acteurs autour des sujets de logement, santé, justice, etc. ;
  - > Mobiliser l'instance autour de 1 / 2 / 3 situations de blocage ;
  - > Réseau pour échanger et essayer de trouver des solutions pour débloquer le dossier ;
  - > Échange de bonnes pratiques.



Préserver la tranquillité du quotidien  
et la sécurité de tous

## Données statistiques

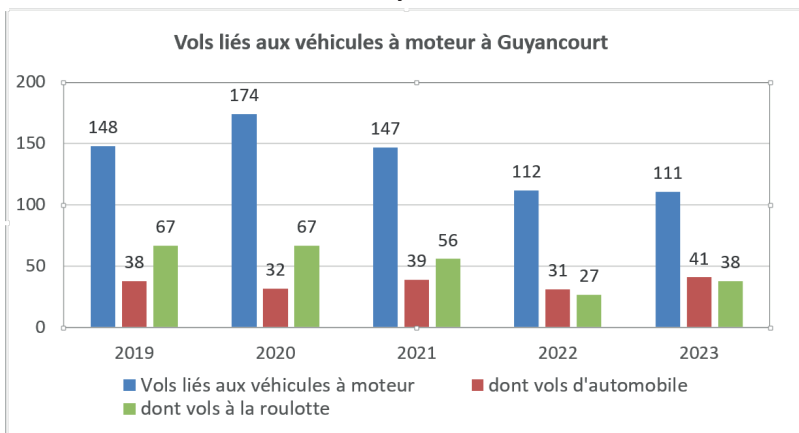
Évolution du nombre de faits constatés par année à Guyancourt :



Source : données Police nationale

Les faits constatés à Guyancourt sont relativement stables entre 2019 et 2023.

**Vols liés aux véhicules à moteur à Guyancourt :**



Les vols liés aux véhicules à moteur sont en légère baisse à Guyancourt entre 2019 et 2023 :

- Les vols d'automobiles sont relativement stables ;
- Les vols à la roulotte (vol d'objets par effraction dans un véhicule) sont en légère diminution.

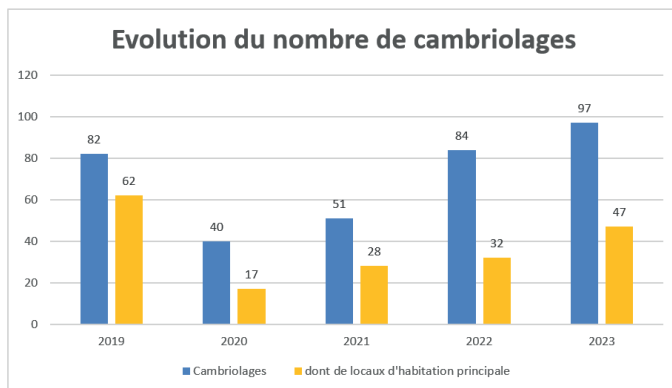
## Nombre de véhicules volés pour 1000 habitants en 2023 :

Magny-les-Hameaux	1,2
Elancourt	1,5
Maurepas	1,7
Montigny-le-Bretonneux	1,8
Trappes	1,8
Versailles	1,9
Guyancourt	2,0
Les Clayes-sous-Bois	2,0
La Verrière	2,1
Voisins-le-Bretonneux	2,5
Plaisir	3,6
Coignières	7,1

Ce tableau permet de situer la ville de Guyancourt par rapport aux villes voisines. À Guyancourt, en 2023, 2 véhicules ont été volés pour 1000 habitants, contre 1,2 à Magny-les-Hameaux pour 1000 habitants et 7,1 à Coignières pour 1000 habitants. La ville de Guyancourt se situe donc dans la moyenne.

Source : données service statistique ministériel de la sécurité intérieur - SSMSI

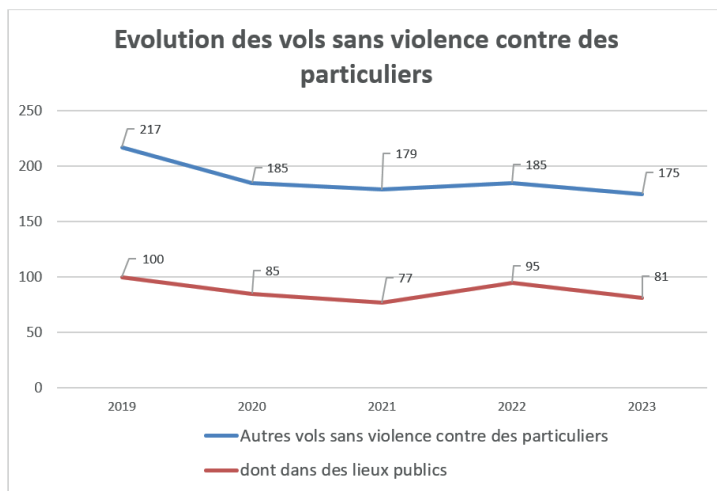
## Évolution du nombre de cambriolages :



Source : données Police nationale

Les cambriolages sont en hausse depuis 2020 à l'échelle de Guyancourt, passant de 47 en 2020 à 97 en 2023. Ils concernent les locaux d'habitation principale mais également les autres types de locaux (commerces, bureaux, stockages, etc.).

## Évolution des vols sans violence contre des particuliers :



Source : données Police nationale

À Guyancourt, les vols sans violence sont en diminution depuis 2019.

À l'échelle nationale (source : sécurité et société – Insee Références – Édition 2021), les vols sans violence ni menaces interviennent majoritairement en journée dans des espaces publics ouverts : la rue (23 %), un transport en commun (23 %), un établissement commercial (18 %), le lieu de travail ou d'études (15 %).

Dans 19 % des cas, la victime était absente (vol dans un bureau, un vestiaire de sport, etc.) et 22 % d'entre elles ne se sont rendues compte de rien.

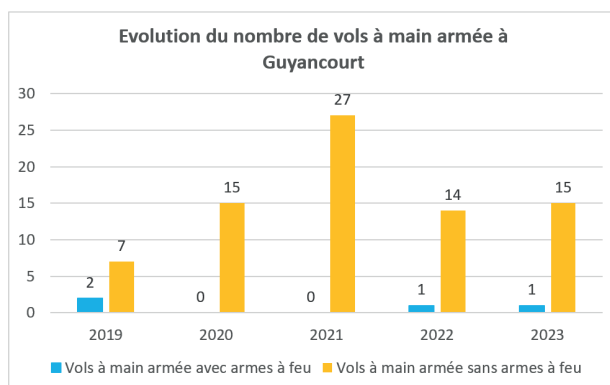
Lorsque le vol sans violence ni menace a abouti, les objets les plus fréquemment dérobés sont l'argent liquide (cité par 34 % des victimes), le téléphone portable (28 %), un document administratif, tel que la carte d'identité et la carte grise (24 %) ou un chéquier ou une carte bancaire (24 %). Généralement, les victimes déposent peu plainte (32 %).

## Nombre de victimes entendues pour 1000 habitants dans le cadre de vols sans violence en 2023 :

Magny-les-Hameaux	3,3
Elancourt	4,4
Voisins-le-Bretonneux	5,6
Guyancourt	5,9
Les Clayes-sous-Bois	6,0
Maurepas	7,3
La Verrière	7,6
Trappes	8,5
Versailles	12,9
Plaisir	13,2
Montigny-le-Bretonneux	15,0
Coignières	19,6

Source : données service statistique ministériel de la sécurité intérieur - SSMSI

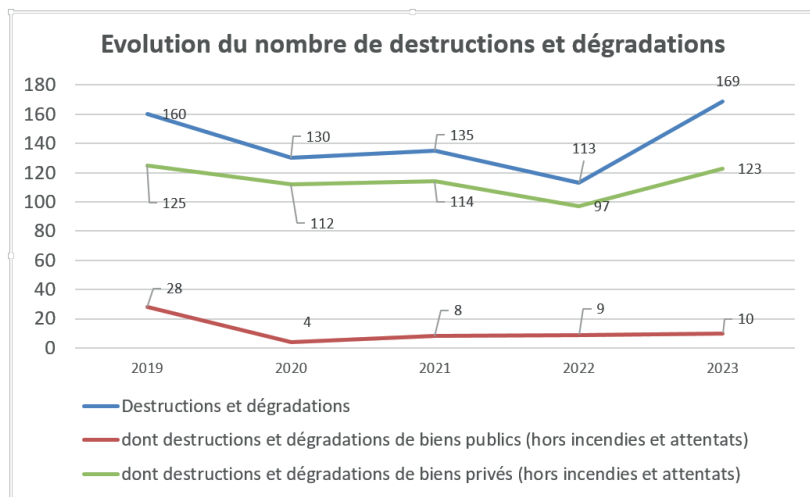
## Évolution du nombre de vols à main armée à Guyancourt :



Source : données Police nationale

Les vols à main armée avec armes à feu sont rares à Guyancourt (4 en 4 ans). Les vols à main armée sans armes à feu sont plutôt stables, avec toutefois un pic en 2021.

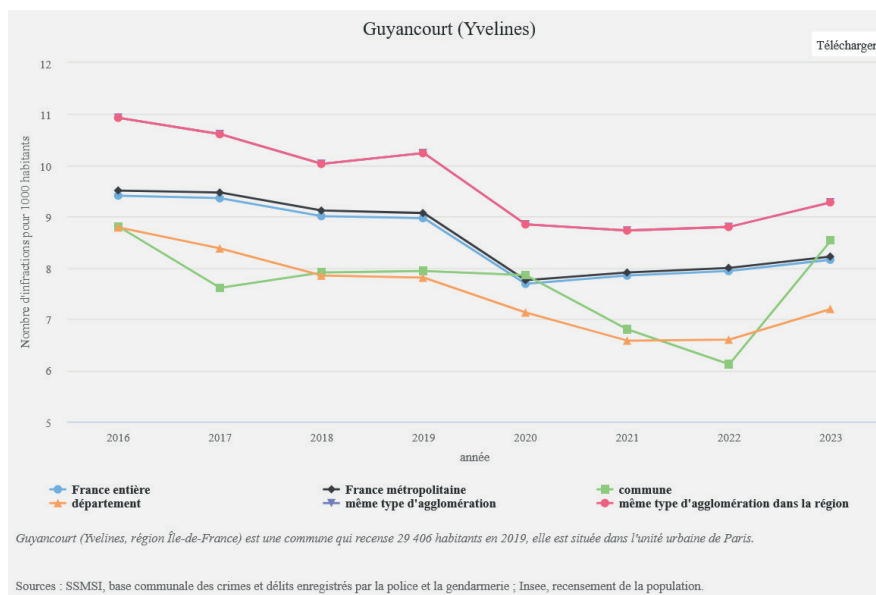
## Évolution du nombre de destructions et dégradations :



Source : données Police nationale

Les destructions et dégradations ont connu une hausse entre 2022 et 2023. Elles concernent surtout les biens privés, et assez peu les biens publics.

## Nombre d'infractions (destructions et dégradations) pour 1000 habitants :

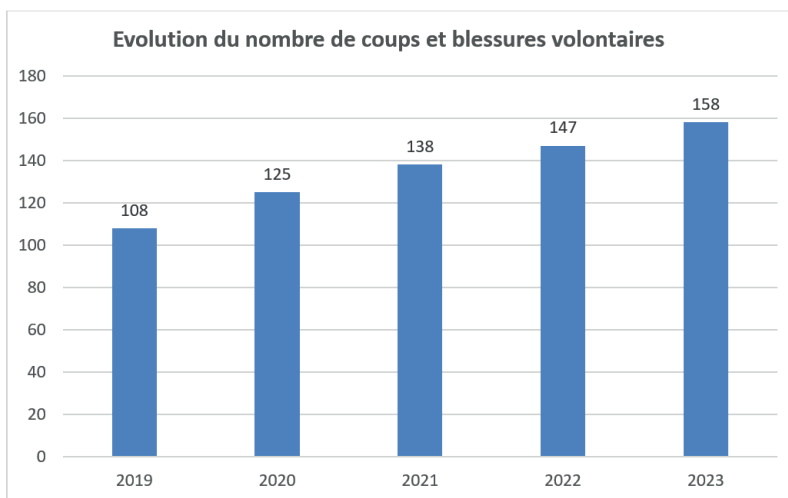


## Nombre d'infractions (destructions et dégradations) pour 1000 habitants en 2023 :

Voisins-le-Bretonneux	4,3
Magny-les-Hameaux	4,3
Les Clayes-sous-Bois	5,9
Versailles	6,2
Montigny-le-Bretonneux	8,3
Guyancourt	8,5
Elancourt	8,6
Maurepas	8,7
Plaisir	8,7
Trappes	10,8
Coignières	11,4
La Verrière	14,2

Le nombre d'infractions (destructions et dégradations) à Guyancourt pour 1000 habitants se situe dans la moyenne du département (voir graphique ci-dessus), et dans la moyenne des phénomènes observés dans les villes voisines.

Source : données service statistique ministériel de la sécurité intérieur - SSMSI

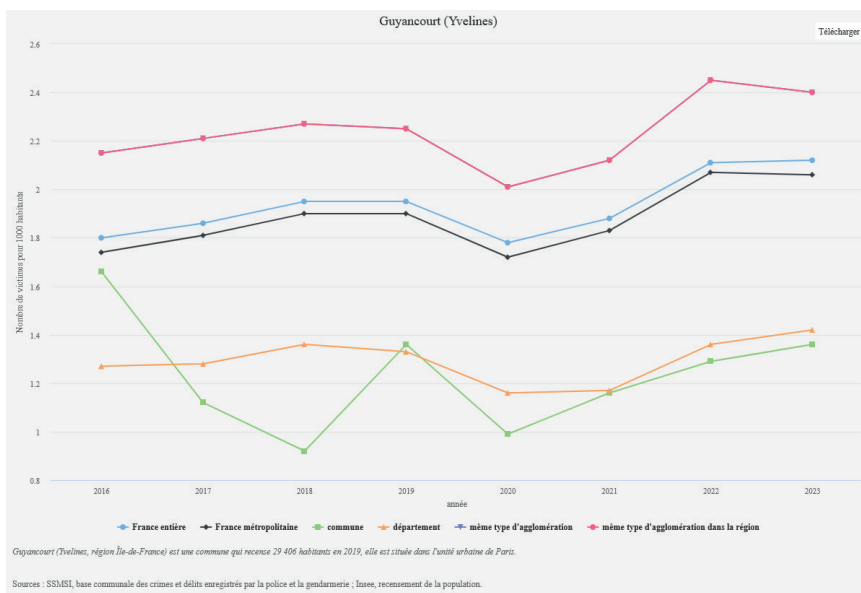


Source : données Police nationale

## Évolution du nombre de coups et blessures volontaires :

Le nombre de coups et blessures volontaires est en augmentation constante entre 2019 (108 faits) et 2023 (158 faits).

## Nombre de victimes de coups et blessures volontaires en dehors du cadre familial pour 1000 habitants :



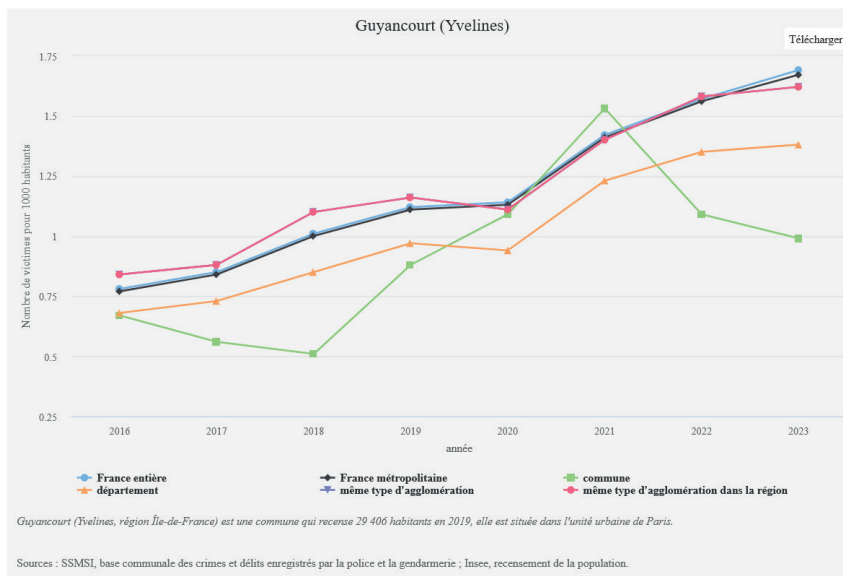
## Nombre de victimes de coups et blessures volontaires en dehors du cadre familial pour 1000 habitants en 2023 :

Voisins-le-Bretonneux	NC
Magny-les-Hameaux	NC
Guyancourt	1,40
Les Clayes-sous-Bois	1,50
Maurepas	1,70
Versailles	1,70
Montigny-le-Bretonneux	1,80
Elancourt	1,90
Plaisir	2,00
La Verrière	2,40
Trappes	2,70
Coignières	3,40

Malgré la hausse constante depuis 2019 à Guyancourt, le nombre de victimes de coups et blessures à Guyancourt reste faible par rapport aux Yvelines et les villes avoisinantes.

Source : données service statistique ministériel de la sécurité intérieure - SSMSI

## Nombre de victimes de violences sexuelles pour 1000 habitants :



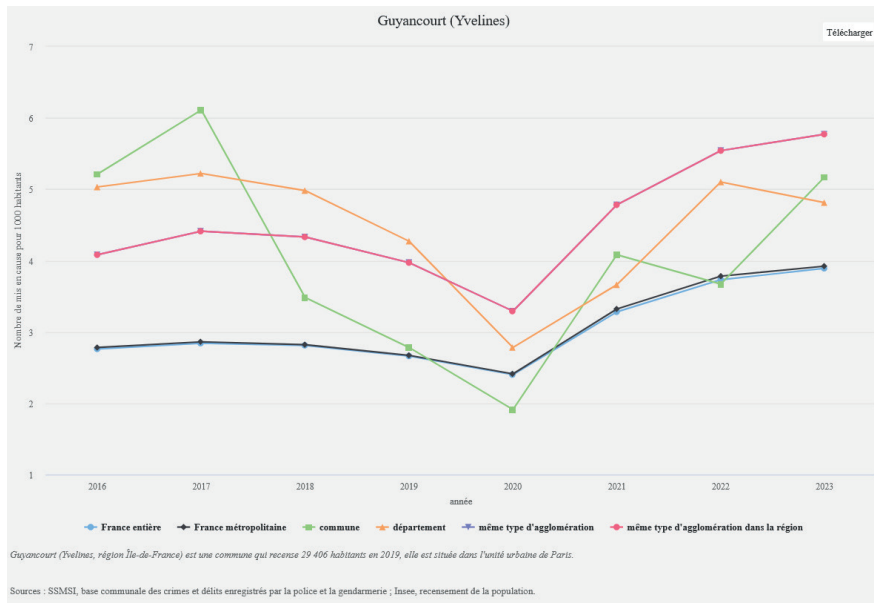
## Nombre de victimes de violences sexuelles pour 1000 habitants en 2023 :

Commune	Nombre de victimes pour 1000 habitants
Voisins-le-Bretonneux	NC
Montigny-le-Bretonneux	0,85
Les Clayes-sous-Bois	0,93
Guyancourt	0,99
Magny-les-Hameaux	1,17
Maurepas	1,34
Versailles	1,40
Elancourt	1,53
Trappes	1,72
La Verrière	1,78
Plaisir	2,04
Coignières	2,06

L'évolution du nombre de victimes de violences sexuelles pour 1000 habitants à Guyancourt suit l'évolution des Yvelines. Le nombre de victimes de violences sexuelles à Guyancourt par rapport aux villes voisines est plutôt faible.

Source : données service statistique ministériel de la sécurité intérieure - SSMSI

## Nombre de mis en cause pour usage de stupéfiants pour 1000 habitants :

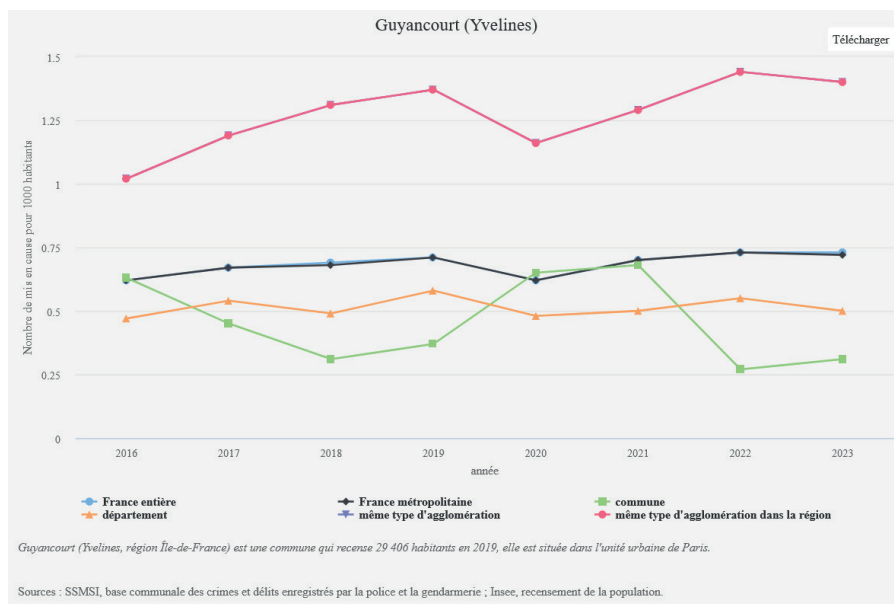


## Nombre de mis en cause pour usage de stupéfiants pour 1000 habitants en 2023 :

Commune	NC
Voisins-le-Bretonneux	NC
Maurepas	3,1
Les Clayes-sous-Bois	4,3
Versailles	4,6
Guyancourt	5,2
Magny-les-Hameaux	6,4
Plaisir	7,4
Coignières	8,2
Montigny-le-Bretonneux	8,9
Elancourt	8,9
Trappes	13,0
La Verrière	17,3

Source : données service statistique ministériel de la sécurité intérieure - SSMSI

## Nombre de mis en cause pour trafic de stupéfiants pour 1000 habitants :



## Nombre de mis en cause pour trafic de stupéfiants pour 1000 habitants en 2023 :

Voisins-le-Bretonneux	NC
Coignières	NC
Maurepas	NC
La Verrière	NC
Magny-les-Hameaux	NC
Les Clayes-sous-Bois	NC
Montigny-le-Bretonneux	0,3
Guyancourt	0,3
Elancourt	0,5
Versailles	0,5
Plaisir	0,9
Trappes	1,7

Source : données service statistique ministériel de la sécurité intérieure - SSMSI

## Analyse du groupe de travail sur les dynamiques à l'œuvre et l'offre de services existante

### a) Des points positifs

#### Délinquance routière :

- Les vitesses excessives restent rares (cf. bilans des relevés de vitesse des radars pédagogiques) ;
- Le phénomène des rodéos moto est en diminution.

#### Dégradations de biens publics :

- Il y a peu de tags observés par les services ;
- Peu de dégradations de biens publics sont constatées. Quand il y en a, les réparations sont rapides et efficaces.

#### Une bonne coordination et coopération des acteurs :

- Les liens sont efficaces entre les bailleurs et la Ville pour les remises en état des espaces extérieurs ;
- Les liens sont existants entre les bailleurs, la Police nationale et la Police municipale, et fonctionnent bien.

#### Recherche de réponses adaptées en fonction des sites :

- Une opération ponctuelle a été réalisée aux Saules et a porté ses fruits (coopération ville – police nationale) ;
- Des recherches d'aménagement ont été faites pour solutionner le problème de squat devant la crèche Kosma.

#### Lutte contre les cambriolages :

- Mise en place de l'opération tranquillité vacances : les habitants se saisissent de ce dispositif l'été.

#### Mobilisation des bailleurs sur :

- Des réparations rapides ;
- L'installation de vidéo-protection ;
- Des coopérations avec les forces de l'ordre ;
- Des opérations de résidentialisations.

#### Traitement des épaves

- On note une augmentation des mises en fourrière par la Police municipale sur l'espace public ;
- Le traitement des épaves sur le parking privé de Versailles Habitat en lien avec le bailleur et le conseil citoyen est en cours.

## **b) Des phénomènes persistants ou nouveaux**

### Appropriation de l'espace public à certains endroits générant un sentiment d'insécurité :

- Installation de mobilier sur l'espace public et squat marquant l'appropriation de l'espace (canapés, etc.) souvent liés à des points de deals (Garenes, rue Gershwin, Pont du Routoir) ;
- Il existe un sentiment de surveillance, et de crainte des habitants d'appeler le 17 par peur de représailles ;
- L'éclairage public est à maintenir la nuit dans certains points sensibles.

### Chiens dangereux :

- Il y a un phénomène marqué de chiens qui détériorent des arbres => sentiment de dégradation (coulée verte, boulevard du château, mail des saules, place du marché) ;
- Le fichier en mairie recensant les chiens dangereux fonctionne bien.

### Quelques bagarres entre jeunes dans les zones suivantes :

- Saules/Magny ;
- Lycée Villaroy ;
- Paul Eluard.

### Utilisation du protoxyde d'azote en forte augmentation :

- Ce phénomène génère à la fois un problème de santé publique et de traitement des déchets ;
- Un arrêté municipal existe mais il est difficile à mettre en place.

### Mécanique sauvage :

- Ce phénomène est persistant sur plusieurs sites : allée du commerce, boulevard du Château, allée de Versailles, Saules, certains parkings souterrains de Villaroy.

### Cristallisation des difficultés au Patio (Pont du Routoir) :

- Ce point de deal est un point important des Yvelines, dépassant l'échelle de Guyancourt ;
- Il suscite l'insécurité des habitants et des acteurs locaux, avec une mauvaise réputation du site (difficulté à louer) ;
- De nombreuses dégradations et violences ont lieu autour de ce point ;
- L'ensemble des acteurs est fortement mobilisé.

### c) Offre de services

#### Acteurs mobilisés

- Police nationale ;
- Police municipale ;
- Services techniques de la Ville et de l'agglomération ;
- Bailleurs sociaux

#### Réunions de coordination

- Groupe opérationnel ;
- Bureau de la sécurité du quotidien : impulsé par la Police nationale avec présence des bailleurs.

#### Actions et dispositifs de veille et de protection

- Vidéo-protection ;
- Centre de Supervision Urbaine ;
- Opération Tranquillité Vacances.

### d) Besoins identifiés et axes d'amélioration

- Favoriser le lien police-population par des actions de rencontre ;
- Encourager les locataires à appeler eux-mêmes le 17 ;
- Remise en service du centre de supervision urbaine qui n'existe plus depuis l'incendie du poste de police ;
- Manque de professionnels (prévention spécialisée) faisant le lien avec la jeunesse,
- Manque d'acteurs de proximité qui font le lien avec les habitants, avec un lien de confiance (médiateurs) ;
- Sensibilisation aux métiers de la sécurité à renforcer.

## Orientations

Enjeux	Objectifs
<b>Coordination des acteurs</b>	Favoriser la coopération et l'échange d'informations entre les différents acteurs, notamment les bailleurs, la Police municipale, la Police nationale et les Services techniques de la Ville.
<b>Liens police-population, sentiment d'insécurité</b>	Favoriser les liens police / population.
<b>Cadre de vie et incivilités</b>	Favoriser l'usage partagé des espaces publics et le vivre-ensemble.  Maintenir la réactivité face aux dégradations.
	Lutter contre les incivilités et phénomènes de délinquance repérés par les partenaires lors du diagnostic (dépôts sauvages, etc.).
	Lutter contre les installations de mécanique sauvage et de véhicules épaves.
<b>Sécurité routière</b>	Poursuivre la surveillance des points de circulation potentiellement dangereux.
	Prévenir et lutter contre les rodéos urbains.
<b>Prévention des actes délictueux</b>	Poursuivre les actions de dissuasion et de prévention des actes délictueux.



## Plan d'actions

## Fiche action n°11 : Coordination des acteurs

<p><b>Objectif :</b> Favoriser la coopération et l'échange d'information entre les différents acteurs, notamment les bailleurs, la Police municipale, la Police nationale et les Services techniques de la Ville.</p>	
<p><b>Contexte / Diagnostic :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens efficaces entre la Police nationale, la Police municipale et les bailleurs ;</li> <li>• Mobilisation efficace des bailleurs pour effectuer des réparations rapides ;</li> <li>• Liens efficaces entre les bailleurs et la ville pour la remise en état des espaces extérieurs ;</li> <li>• Recherche de réponses adaptées en fonction des problématiques, avec une coopération entre acteurs ;</li> <li>• Traitement des épaves sur le parking privé de Versailles Habitat suite à une coopération bailleur / conseil citoyen.</li> </ul>	
<p><b>Moyens / Acteurs et dispositifs existants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Police municipale ;</li> <li>• Police nationale ;</li> <li>• Services techniques de la Ville ;</li> <li>• Bailleurs ;</li> <li>• Services techniques de l'agglomération ;</li> <li>• Île-de-France Mobilités ;</li> <li>• Conseils citoyens.</li> </ul>	
<p><b>Actions existantes à poursuivre :</b></p>	<p><b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO) organisés par la Police Nationale pour résoudre un problème spécifique. En fonction du problème, la police mobilise les acteurs concernés. La Ville peut faire la demande d'un GPO : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pont du Rouloir (tous les 4 mois) ;</li> <li>&gt; Saules (tous les 6 mois).</li> </ul> </li> <li>• Bureau de la sécurité du quotidien (service de la police nationale). Les bailleurs, établissements scolaires et la Ville peuvent formuler des demandes (boîte mail) ;</li> <li>• Réunions d'information annuelles au commissariat pour les acteurs de terrain afin de présenter les services et dispositifs de la police (bailleurs, établissements scolaires) ;</li> <li>• Commission Communale du Logement ;</li> <li>• Tableau de bord des contacts des bailleurs ;</li> <li>• Relations quotidiennes entre les services techniques, les bailleurs et les forces de l'ordre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail annuel sur une thématique en particulier ;</li> <li>• Associer davantage les Conseils citoyens ;</li> <li>• Favoriser l'implication des bailleurs dans les Conseils citoyens ;</li> <li>• Tableau de bord des contacts mis à jour régulièrement ;</li> <li>• Mobiliser davantage les GPO (Groupes de Partenariat Opérationnel) et inviter l'ensemble des bailleurs concernés ;</li> <li>• Mobiliser plus systématiquement la BRT (Brigade Régionale des Transports) en cas de besoin.</li> </ul>
<p><b>Indicateurs d'évaluation :</b></p>	
<p><b>De moyens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions de GPO ;</li> <li>• Nombre de groupes de travail thématique réunis.</li> </ul>	<p><b>De résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions mises en œuvre à l'issue des groupes de travail.</li> </ul>

## Fiche action n°12 : Liens police-population et sentiment d'insécurité

### **Objectif :**

- Favoriser les liens police-population ;
- Favoriser l'usage partagé des espaces publics et le vivre-ensemble.

### **Contexte / Diagnostic :**

- Liens police / population importants et parfois difficiles ;
- Appropriation de l'espace public à certains endroits générant un sentiment d'insécurité ;
- Installation de mobilier sur l'espace public et squat marquant l'appropriation de l'espace (canapés, etc.) souvent liés à des points de deals (ex : Garennes, rue Gershwin, Pont du Rouloir) ;
- Sentiment de surveillance et crainte des habitants d'appeler le 17 par peur de représailles ;
- Manque d'acteurs de proximité qui font le lien avec les habitants, avec un lien de confiance (ex : médiateurs).

### **Moyens / Acteurs et dispositifs existants :**

- Délégué à la cohésion Police-Population de la Police Nationale ;
- Référents scolaires de la Police Nationale ;
- Police Municipale ;
- Services Techniques de la Ville ;
- Maison de Justice et du Droit de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Service d'Accompagnement Éducatif et de Prévention de la Ville de Guyancourt.

## Fiche action n°12 : Liens police-population et sentiment d'insécurité (suite)

Actions existantes à poursuivre :	Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de sensibilisation dans les établissements scolaires de la Police nationale ;</li> <li>• Actions de police de proximité de la Police municipale ;</li> <li>• Médiateur de la Maison de la Justice et du Droit (MJD) ;</li> <li>• Conciliateur de justice de la MJD ;</li> <li>• Intervention de la MJD dans les établissements scolaires ;</li> <li>• Intégration de la notion de « sentiment d'insécurité » dans l'aménagement des espaces publics ;</li> <li>• Solutions d'aménagement (ou autre) pour lutter contre les phénomènes de squats ou de rodéos motos ;</li> <li>• Vigilance collective des acteurs pour les dates « à risque » (14 juillet + Halloween + 31 décembre) en rentrant les bacs de collecte et les encombrants ;</li> <li>• Rapidité d'intervention par les Services techniques pour effectuer les réparations suite aux dégradations (tags, voitures brûlées, mécanique sauvage) ou l'enlèvement du mobilier installé sur l'espace public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éclairage public à maintenir la nuit dans certains points sensibles ;</li> <li>• Solliciter davantage certains acteurs (ex. : MJD) ;</li> <li>• Réunion des habitants avec les bailleurs et la Police nationale afin de sensibiliser et recréer du lien ;</li> <li>• Réunion annuelle entre la Police nationale et les gardiens d'immeubles ;</li> <li>• Communication et pédagogie envers les habitants sur les actions prises par les forces de l'ordre et différents services ;</li> <li>• Communication de statistiques locales sur la délinquance à Guyancourt pour objectiver les ressentis ;</li> <li>• Sensibilisation et campagne d'information aux habitants pour les encourager à appeler le 17 en cas de problème ;</li> <li>• Présence de médiateurs pour faire le lien avec les habitants.</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation :	
<p><b>De moyens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions qui visent à favoriser les liens police-population mises en œuvre.</li> </ul>	<p><b>De résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de problèmes d'occupation indésirable de l'espace public résolus ;</li> <li>• Retours sur le ressenti des habitants.</li> </ul>

## Fiche action n°13 : Cadre de vie et incivilités

### **Objectif :**

- Maintenir la réactivité face aux dégradations ;
- Lutter contre les incivilités et phénomènes de délinquance repérés par les partenaires lors du diagnostic ;
- Lutter contre les installations de mécanique sauvage et de véhicules épaves.

### **Contexte / Diagnostic :**

- Réduction des dégradations de l'espace public (tags, vitres brisées etc.) ;
- S'il y a des dégradations, les réparations sont rapides et efficaces (services Ville et bailleurs) ;
- Phénomènes nouveaux ou qui réapparaissent : chiens qui détériorent les arbres, protoxyde d'azote, bagarres entre jeunes, etc. ;
- Phénomène persistant de mécanique sauvage (allée du commerce, boulevard du Château, allée de Versailles, Saules, certains parkings souterrains de Villaroy) ;
- Installations de véhicules épaves ;
- Augmentation des mises en fourrière par la police municipale sur l'espace public ;
- Parfois, recherche d'aménagements pour solutionner les problèmes (ex : crèche Kosma).

### **Moyens / Acteurs et dispositifs existants :**

- Bailleurs et gardiens d'immeubles ;
- Police municipale ;
- Police nationale ;
- Services techniques de la Ville ;
- Services techniques de l'Agglomération.

## Fiche action n°13 : Cadre de vie et incivilités (suite)



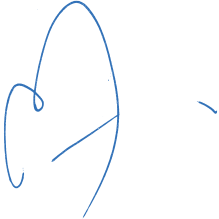


<b>Actions existantes à poursuivre :</b>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopération bailleurs / Services techniques de la Ville et Services techniques de SQY ;</li> <li>• Coordination entre les bailleurs et la police pour agir rapidement ;</li> <li>• Action « Adrénaline » de l'association ACIAC : sensibilisation aux dangers des rodéos urbains ;</li> <li>• Retrait des véhicules épaves sur l'espace public (Police municipale) et sur les parkings privés (bailleurs) ;</li> <li>• Service de collecte mensuelle proposée par Saint-Quentin-en-Yvelines pour la gestion des dépôts sauvages ;</li> <li>• Intervention en porte à porte de Saint-Quentin-en-Yvelines pour expliquer les éco-gestes ;</li> <li>• Actions du Service Transition écologique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de sensibilisation ciblées en fonction des phénomènes identifiés (rodéos urbains, dépôt sauvage, protoxyde d'azote, etc.). La sensibilisation peut être faite par la Ville et en fonction des sujets par les référents de la police nationale (protoxyde) ;</li> <li>• Communication sur les interventions des services et bailleurs face aux dégradations de l'espace public ;</li> <li>• Implication des habitants (via les Amicales de locataires et les Conseils Citoyens) ;</li> <li>• Sensibilisation des habitants et locataires sur la gestion des déchets (tri, encombrants etc.) ;</li> <li>• Résidentialisation des parkings ;</li> <li>• Utilisation d'une application de signalement pour les habitants ;</li> <li>• Développer les actions de sensibilisation des jeunes aux conduites addictives (rixes, rodéos, alcool, etc.), à leur impact (dépendance, impact financier, impact pour la famille, etc.) en utilisant des outils existants (ex : lunettes simulant l'ivresse - police nationale).</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation :</b>	
<p><b>De moyens :</b></p>	<p><b>De résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de dégradations constatées ;</li> <li>• Nombre de dégradations résolues ;</li> <li>• Nombre d'épaves signalées ;</li> <li>• Nombre d'épaves retirées.</li> </ul>

## Fiche action n°14 : Sécurité routière et prévention des actes délictueux

<b>Objectif :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la surveillance des points de circulation potentiellement dangereux ;</li> <li>• Prévenir et lutter contre les rodéos urbains ;</li> <li>• Poursuivre les actions de dissuasion et de prévention des actes délictueux.</li> </ul>	
<b>Contexte / Diagnostic :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Excès de vitesse rares (cf. bilans des relevés de vitesse des radars pédagogiques) ;</li> <li>• Problématique de rodéos urbains en diminution ;</li> <li>• Prévention des actes délictueux : dispositifs qui fonctionnent bien (OTV, vidéo-protection).</li> </ul>	
<b>Moyens / Acteurs et dispositifs existants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Police municipale ;</li> <li>• Police nationale ;</li> <li>• Services techniques de la Ville.</li> </ul>	
<b>Actions existantes à poursuivre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Radars pédagogiques, en communiquant sur leur installation, les résultats obtenus et la différence entre la sensation de vitesse et la vitesse réelle ;</li> <li>• Actions de sensibilisation sur les rodéos urbains ;</li> <li>• Aménagements préventifs pour sécuriser les circulations ;</li> <li>• Opération Tranquillité Vacances (PM) ;</li> <li>• CSU vidéo protection ;</li> <li>• Intervention « prévention routière » de la Police nationale dans les établissements scolaires ;</li> <li>• Voisins vigilants.</li> </ul>	<b>Propositions d'actions nouvelles formulées par le groupe de travail à étudier et / ou à déployer :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le nombre de ralentisseurs ;</li> <li>• Élargir les limitations de vitesse de 30km/h ;</li> <li>• Généraliser l'utilisation d'aménagements de prévention des rodéos qui fonctionnent (ex : pots de fleurs sur le Mail des Saules) ;</li> <li>• Campagnes de sensibilisation « choc » des dangers de certains comportements ;</li> <li>• Communiquer de manière pédagogique sur les choix de solution/aménagement pour lutter contre ces phénomènes (pourquoi cette solution est pertinente et pas une autre) ;</li> <li>• Communiquer des données statistiques pour justifier les choix ;</li> <li>• Mettre en œuvre des permis piétons et permis vélo dans les écoles ;</li> <li>• Développer les actions de sécurité routière à destination des parents et des enfants ;</li> <li>• Communiquer sur les bons interlocuteurs à contacter en cas de délit observé.</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation :</b>	
<b>De moyens :</b>	<b>De résultats :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistique de délinquance routière ;</li> <li>• Statistique de délinquance.</li> </ul>

# Signatures

Fait à Guyancourt, le 15/01/2026

<p>Pour l'État,</p>  <p>Pour le Préfet des Yvelines et par délégation, La Sous-préfète, directrice de cabinet, Aude PLUMEAU</p>	<p>Pour le Ministère de la Justice,</p>  <p>Le procureur de la République, Jean-David CAVAILLE</p>
<p>Pour le Conseil départemental des Yvelines,</p>  <p>Le Président, Pierre BÉDIER</p>	<p>Pour l'Éducation nationale,</p>  <p>Le Directeur académique, Jean-Pierre GENEVIEVE</p>
<p>Pour la Ville de Guyancourt,</p>  <p>Le Maire, François MORTON</p>	